

le pont d'Avignon

Fatche!
Jolies choses illustrées

facebook.com/FATCHEdecoration
100% PROVENCE

N°3820

le cino

du mardi

Les Petites Affiches de Vaucluse

depuis 1839

24 juillet 2018

ACTUALITÉ

Pages 2 à 5

Ventoux

Des conteneurs pour préserver le Mont



AMÉNAGEMENT

Pages 6 & 7

Tricastin

La centrale veut jouer les prolongations



ÉCONOMIE

Pages 8 & 9

Avignon Terres de Création

Grand Avignon et le Canada aiment le business



SORTIR

Pages 12 à 15

Les rendez-vous culture et loisirs

JURIDIQUE

Pages 16 à 22

Annonces légales et Appels d'offres

Azur hélicoptère - Pages 10 & 11

Il se pose aussi en gare d'Avignon TGV



DÉCRYPTAGE

Valérie Guillemot est conseillère en carrières et compétences. Elle est également chercheuse à l'université d'Aix-Marseille, chargée de cours et auteure de la première thèse de doctorat sur le coaching en France en Sciences de l'éducation. Valérie Guillemot a dernièrement animé un atelier CPME84 (Confédération des petites et moyennes entreprises) pour les femmes cheffes d'entreprise adhérentes. Nous lui avons demandé quelques-uns des enseignements tirés de cette expérience auprès d'elles.

« La femme trouvera sa place lorsque les hommes se seront emparés des métiers qui leur sont traditionnellement dévolus. »

« Quelle est mon analyse de la femme dirigeante à travers les accompagnements que j'ai faits ? Les femmes dirigeantes sont volontaires, déterminées et le plus souvent très courageuses. A côté de cela, très paradoxalement, elles ont très souvent une conscience de leur compétence très inférieure à ce que, finalement, elles vont découvrir au cours de l'accompagnement que je fais auprès d'elles, de leur potentiel et de tous les possibles encore devant elles. C'est lié à des difficultés de confiance en soi, une question d'autorisation que l'on s'accorde ou pas. Il y a beaucoup de prudence chez les femmes donc il faut les faire travailler sur la notion de

risque afin qu'elles gagnent en aisance et en accomplissement. La différence entre une dirigeante qui réussit et celle que les difficultés entravent ? Les femmes sont très consciencieuses, notamment lorsqu'elles dirigent et vont avoir tendance à vouloir régler tous les problèmes qui se présentent et à les régler 'en qualité'. Elles vont ainsi se laisser déborder par le quotidien de l'activité, oubliant de s'accorder du temps pour prendre du recul, se poser – ce qu'elles considèrent comme un luxe – pour repenser à leur stratégie, tant pour l'entreprise que pour leur stratégie personnelle. Mon conseil ? Il est essentiel de se réinterroger sur ce que je vise, comment j'y vais ? Quel est le facteur de réussite commun que j'ai constaté chez les femmes dirigeantes ? En dehors du courage en termes de capacité et d'engagement dans le travail ? Le courage au sens risque-tout, même si elles ont sécurisé le terrain au maximum. Le 2^e facteur de réussite que j'ai pu observer ? Les femmes qui se sont accomplies comme dirigeantes étaient particulièrement accompagnées et soutenues dans leur sphère amicale et familiale. C'est là aussi qu'intervient l'accompagnement individuel car il permet aux femmes cheffes d'entreprise d'évaluer leurs appuis, leurs compétences, tout ce qui va gagner en 'luminosité', en révélations à elles-mêmes. La différence de positionnement entre l'homme et la femme sur le marché du travail ? On prend la question à l'envers. On dit qu'il faut donner l'accès aux femmes aux métiers d'hommes. Moi je dis : il faut que les hommes s'emparent des métiers traditionnellement féminins car ils valoriseront ces métiers et c'est comme ça que les femmes prendront leur place. »

Propos recueillis par Mireille Hurlin

Vaison-la-Romaine**Le chantier du cinéma a débuté**

Les travaux du futur cinéma de Vaison-la-Romaine viennent de débuter. Ce projet, porté par la SAS Regain qui exploite actuellement le cinéma le Florian, prévoit la construction d'un nouvel équipement cinématographique situé allée Saint-Quenin, à proximité de la clinique vétérinaire et derrière la salle de sport. Il comprendra 3 salles pour une capacité totale de 441 places assises. Le futur cinéma, d'une hauteur de 12 mètres, dis-

posera également d'un écran de 15 mètres de large. Pour les dirigeants du Florian, cette opération vise à proposer un établissement plus moderne répondant aux normes actuelles. Le futur cinéma devrait être opérationnel d'ici février 2019.

L'ensemble du projet représente un investissement de 2,74M€ dont 500 000€ d'aides du Centre national du cinéma (CNC), dont l'une des missions est de subventionner

la création ou la modernisation des salles de projection. Par ailleurs, dans le cadre de l'article L.2251-4 du Code général des collectivités territoriales destiné à soutenir les « exploitants de salles de spectacle cinématographique », la commune de Vaison participera au financement à hauteur de 343 240€ alors que le Conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur interviendra pour un montant de 479 878€.

Transport**Qualité de l'air en temps réel**

La Baladine, circulant dans l'intramuros, est équipée d'un dispositif de mesures en direct de la qualité de l'air. Des capteurs installés sur son toit affichent en temps réel la qualité de l'air avant de les afficher sur un bandeau lumineux défilant à l'arrière du véhicule. Cette initiative originale a un double objectif : inviter à agir à l'échelle individuelle pour préserver la qualité de l'air et encourager à utiliser les transports collectifs doux. Cette première à l'échelle nationale s'inscrit dans le

cadre du programme Poc'Air, en partenariat avec Air Paca et la TCRA (Transports en commun de la région d'Avignon).

Lancées en décembre 2007, les Baladines sont destinées à assurer une desserte écologique du centre-ville. D'un gabarit réduit (1,44 mètre de largeur pour 3,80 mètres de longueur), et d'une capacité de 7 places, la Baladine est particuliè-



rement adaptée à la circulation dans l'intramuros.

Fondation**Lancement de la fondation AF&C**

Avignon festival et compagnies (AF&C) lance sa fondation AF&C sous l'égide de Face (Fondation agir contre l'exclusion). Ce nouvel outil a pour objectif de porter et de valoriser la culture en région, à l'échelle nationale et internationale, d'encourager les bonnes pratiques en termes d'emploi et de professionnalisation, de participer à la mise en place de projets d'intérêt général innovants et d'entrer dans un cercle

économique vertueux d'utilité publique. La fondation aura aussi pour but de renforcer le financement du fond de soutien créé en 2017 via un dispositif de mécénat.

Approvisionné jusqu'à présent par des particuliers, il a permis de récolter 201 000€ et de d'apporter son aide à 201 artistes. Les bénéficiaires du fond devront répondre à des critères : notamment, présenter une création, être en voie

de professionnalisation et se baser sur l'œuvre d'un auteur n'étant pas dans le domaine public. Auchan, Avignon Nord, Cultura, Chirripo, Audiens, le CNV (Centre national de la chanson des variétés et du jazz), la SACD (Société des auteurs et compositeurs dramatiques), la copie privée et la Sacem (Société des auteurs compositeurs et éditeurs de musique), apportent déjà leur soutien à la nouvelle fondation.

FESTIVAL**400 000€ pour le Grand Est**

La Région Grand Est (Champagne Ardenne, Alsace et Lorraine) consacre une enveloppe de 400 000 € au soutien des compagnies de son territoire durant le festival Off d'Avignon. Cette année, ce sont donc 11 compagnies, pour 12 spectacles, qui participent à l'édition 2018 grâce à cette aide permettant de disposer exclusivement de l'ancienne caserne des pompiers située rue Carreterie. Le lieu, d'une jauge de 80 places, est notamment géré avec la contribution des compagnies.

« La Région Grand Est inscrit dans ses priorités le développement, la valorisation



et l'attractivité des territoires au travers de la culture, explique la Région Grand-Est. Pour ce faire, nous nous appuyons sur une politique qui assure la promotion de la présence des compagnies travaillant sur le territoire régional au Festival d'Avignon, véritable plateforme professionnelle stratégique pour la filière économique du spectacle vivant. »

L'an dernier, la Région Grand Est qui est également présente cette année dans trois autres lieux du Off, a accompagné 1 480 spectacles présentés pour environ 60 000 spectateurs.

Ventoux

Des conteneurs à déchets pour les cyclistes



Le Département a installé des poubelles directement accessibles depuis son vélo. Une expérience déjà menée en Savoie, qui sera menée jusqu'en novembre sur les pentes du géant de Provence.

L'agence routière de Carpentras du Conseil départemental de Vaucluse, vient d'installer cinq conteneurs dans la montée du Mont Ventoux par le versant Sud depuis Bédoin. Ils sont destinés à recueillir les déchets des cyclistes. Chaque conteneur sera en effet accessible par ces derniers directement depuis leur vélo,

facilitant le dépôt des débris. Ces poubelles devraient rester sur place jusqu'à mi-novembre. Par ailleurs, trois panneaux, positionnés tout au long des 15 km de montée, préviendront en amont de la présence de ces conteneurs. Quatre conteneurs sont positionnés sur la portion entre Saint-Estève et le chalet Reynard. Un dernier est, quant à lui, mis en place juste après celui-ci, soit quatre kilomètres avant le sommet du Mont Ventoux (les abords du 'mont Chauve' étant déjà équipés de poubelles).

De quoi permettre à ce site de rester le plus propre possible sur ce secteur qui, au plus fort de la saison, peut

accueillir chaque heure plus de 100 amoureux de la petite reine effectuant l'ascension du géant de Provence par ce versant.

« Un dispositif qui a fait ses preuves au col du Galibier. »

En tout, on estime que plus de 100 000 cyclistes le gravissent chaque année par les trois routes d'accès.

Ce projet, d'un coût de 8 500€ pour le Département, s'inspire d'un dispositif qui a fait ses preuves au col du Galibier, en Savoie. Il réunit plusieurs partenaires soucieux de préserver l'environnement des lieux : l'ONF (Office national des forêts) qui a fabriqué ces conteneurs 'habillés' de bois et fixés sur une dalle en béton réalisée spécialement pour des questions de propreté. La collecte des déchets est assurée par l'ADPMV (Association de développement et de promotion du Mont Ventoux) et le traitement des déchets est effectué par la Communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin (Cove).

Sports

■ **Luberon entrepreneurs soutient les champions**

Le club des entrepreneurs 'Luberon entrepreneurs' va remettre un chèque de 5 000€ à Sylvain André. Cette somme va servir à celui qui vient d'être sacré champion du monde de BMX à Bakou en Azerbaïdjan pour préparer les prochains JO de Tokyo en 2020. Par ce geste, l'association créée en 2008 regroupant aujourd'hui près de 220 entrepreneurs du Luberon, entend « soutenir les valeurs du sport portées par ce grand champion ».

Industrie

■ **Meilleur apprenti de France**

Théo Liotard, 19 ans, vient de remporter le titre de meilleur apprenti de France lors du concours national qui s'est tenu dernièrement à La Rochelle. Ce jeune Courthézonnois, qui suit une formation dans le métier de la soudure au CFAI 84 (Centre de formation des apprentis de l'industrie de Vaucluse), s'est également qualifié pour la finale des Olympiades des métiers qui se déroulera à Caen en novembre prochain.

Avignon

■ **Vers une réouverture du Bokao's ?**

Sébastien Loger, gérant du Bokao's depuis 7 ans maintenant l'affirme, l'établissement devrait rouvrir ses portes en avril 2019. Le permis pour sa reconstruction devrait être déposé dans les tous prochains jours. Les travaux pourraient ensuite débiter à l'automne. La discothèque avignonnaise de la porte Saint-Lazare avait été détruite par un incendie accidentel en avril dernier lors d'une soirée étudiante. Plus de 700 personnes avaient dû être évacuées lors de ce sinistre qui n'avait fait, fort heureusement, que quelques blessés légers. La rapidité d'intervention du personnel ainsi que des secours ayant évité que ce bilan ne soit plus lourd. Créé il y a 25 ans, le Bokao's apparaît comme un haut lieu de la nuit de la cité des papes. Le préjudice de sa destruction est estimé à 2,5 M€.



*Dans l'édition et l'imprimerie, l'ours est un texte encadré, reprenant les noms et adresses de l'éditeur et de l'imprimeur, et le nom des collaborateurs ayant participé à la réalisation de l'imprimé. Au XIX^e siècle, l'ours était le surnom donné au patron d'une imprimerie. Ce dernier, juridiquement responsable de ce qu'il publiait, était tenu de mentionner son nom et son adresse sur les livres et les journaux. Par extension, l'ours désigne aujourd'hui l'endroit où, dans une publication, sont répertoriés les noms et fonctions des collaborateurs (rédaction, services commerciaux et administratifs) avec, toujours, celui de l'imprimeur, et bien évidemment celui, obligatoire, du directeur de la publication.

l'écho du mardi
Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Propriétaire : SAS LES PETITES AFFICHES DE VAUCLUSE
Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Philippe Chevalier - philippe.chevalier@pa84.com
Rédacteur en chef : Laurent Garcia - redac@pa84.com
Rédactrice en chef adjointe : Mireille Hurlin - mireille.hurlin@pa84.com
Ont collaboré à ce numéro : Tanita Fallet, Michèle Périn
Annonces légales : Sandrine Vermuyten - al@pa84.com
Comptabilité : Nicole Sokol - compta@pa84.com
Directeur développement & relations commerciales : David Pellet - david.pellet@pa84.com
Correctrice : Nadège Cordier
Dépôt légal à parution 3^e trimestre 2018/3820
Commission paritaire n°1120 I 79642

L'Echo du Mardi - Les Petites Affiches de Vaucluse

42, Cours Jean-Jaurès - CS 90090 - 84006 Avignon Cedex 1
T : 04 90 16 54 00 - Fax : 04 90 16 54 01 - www.pa84.com

ISSN 2118-7983

Reproduction interdite sans accord de l'éditeur
Imprimé par IPS Reyrieux. ZI des Communaux, 01600 Reyrieux
Edité par SAS LES PETITES AFFICHES DE VAUCLUSE

Maquette et mise en page : Devisocom
Conception et réalisation graphique : Saluces
"Pour certifié conforme"
le Directeur Philippe Chevalier



PH

CLOÎTRE DES CARMES 1^{er} AU 5 AOÛT 2018

27^{ème} EDITION

AVIGNON JAZZ FESTIVAL



Mercredi 1^{er} août
Django Charlie
Kinga Glyk Trio

TREMLIN **JAZZ** **ENTRÉE LIBRE**
Avignon **TREMLIN JAZZ**
**Jeudi 2 et
Vendredi 3 août**

Samedi 4 août
EYM Trio
**Erik Truffaz Quartet
feat. Nya "Bending New Corners"**

Dimanche 5 août
Own Your Bones
**Joe Lovano
& Dave Douglas Quintet
"Sound Prints"**

Renseignements réservations :
www.tremlinjazzavignon.fr

Billets en vente :
Fnac - Carrefour - Géant - Magasins U - Intermarché - Auchan - E.Leclerc
Cultura - Cora - Come Prima - www.fnac.com - www.ticketmaster.fr



PICT communication 06 30 56 12 53

AVIGNON
Ville d'exception

RÉGION SUD
PROVENCE ALPES
CÔTE D'AZUR

Departement
VAUCLUSE

La Buissonne
STUDIOS



**Assemblée****■ Adrien Morenas****à la transition énergétique**

Après la mission d'Information parlementaire sur la ressource en eau Adrien Morenas, député de la 3^e circonscription de Vaucluse, vient d'être élu vice-président de la mission d'Information parlementaire sur les freins à la transition énergétique à l'Assemblée nationale. A ce titre, il travaillera notamment sur les nouvelles énergies (réseaux de chaleur, hydrogène renouvelable, biogaz et biométhane, biomasse à condensation, solaire thermique, photovoltaïque, éolien...).

Vignoble**■ Un atelier sensoriel****pour l'AOC Gigondas**

L'AOC (Appellation d'origine contrôlée) Gigondas a ouvert un atelier sensoriel autour des arômes du vin. Les vignerons de l'appellation le proposent, en collaboration avec les éditions Jean Lenoir, pour sensibiliser l'odorat des amateurs de vins. Au programme : des espaces novateurs et ludiques, un atelier pour éveiller l'odorat des enfants, un espace terroir, projection d'un film d'animation la formation géologique des dentelles de Montmirail... Le tout au sein des Hospices de Gigondas, un haut-lieu d'histoire médiévale restauré par les habitants à partir des années 1980 et qui offre une des plus belles vues sur la vallée du Rhône. *Jusqu'au 31 Juillet. 10h à 19h. Gratuit. Hospices de Gigondas. 04 90 37 79 60. promotion@gigondas-vi.com. www.gigondas-vin.com*

Aramon**■ Contrôles chez Sanofi**

Suite aux rejets toxiques hors-normes émis par le site Sanofi de l'usine de Mourenx dans les Pyrénées-Atlantiques, le parquet de Pau a ordonné une perquisition dans le laboratoire du site aramonais du groupe pharmaceutique. L'objet de cette visite, menée avec le consentement de Sanofi, était de collecter des documents sur les incidents de production de l'usine de Mourenx qui fabrique la Dépakine. Cette dernière, aujourd'hui à l'arrêt, aurait notamment rejeté entre 90 000 et 190 000 fois la norme autorisée de bromopropane, une substance classée comme cancérigène. Pour les enquêteurs, cette perquisition du laboratoire d'Aramon se justifie par le fait que le laboratoire gardois fait office de centre d'expertise pour tout le groupe en y centralisant les analyses d'hygiène, de sécurité et d'environnement. Outre ce laboratoire, le site d'Aramon assure également la fabrication de plus d'une trentaine de principes actifs pharmaceutiques. Créé en 1963, le site dirigé par Arnaud le Guillou compte près de 800 salariés.

Cavaillon**Lökki investit les bibliothèques**

L'entreprise cavaillonnaise Lökki édite son premier livre de recettes pour préparer des boissons fruitées : le Fékir et le Kombucha. Ce livre présente des alternatives aux sodas à travers 70 recettes naturelles. Elles s'obtiennent par fermentation de fruits ou de thés et comportent des vertus antioxydants et digestives.

Créé par Nina Lausecker et Sébastien Landaeus, deux jeunes entrepreneurs, Lökki est un fabricant de Kombucha, soda fruité et naturellement pétillant découvert au Né-

pal. Cette boisson est un catalyseur de saveurs, rendant alors le goût des fruits biologiques utilisés. L'entreprise est recensée responsable auprès d'écocert, l'organisme de contrôle et de certification environnemental. Elle s'inscrit dans une économie soutenable, une consommation responsable et un commerce équitable. Dans cette démarche, les deux créateurs ont décidé de ne pas déposer de brevets ni de garder secrètes leurs recettes. Les boissons Lökki Kombucha



sont disponibles majoritairement en France et des points de ventes existent aussi au Portugal et en Belgique. Après avoir fait ses armes à la pépinière d'entreprises Créativa d'Agroparc, à Avignon, Lökki est aujourd'hui implanté depuis environ un an, au sein du MIN (marché d'intérêt national) de Cavaillon.

Lökki éleveur de bulles. 'Kéfir Kombucha et cie : faire ses sodas naturels'. 203 x 270 mm. 160 pages. Photographies de David Japy. 15,90€. Edition Marabout. www.lokki-kombucha.fr

Tricastin**Renforcement de la capacité de refroidissement de la centrale EDF**

EDF réalise une série de travaux afin de prolonger la durée de vie de la centrale nucléaire mise en service à partir de 1980.

La centrale du Tricastin est le 1^{er} site du parc nucléaire français à ajouter un système de refroidissement des piscines combustibles en complément du système déjà existant. Comme les diesels d'ultime secours (DUS), ces travaux s'inscrivent dans les actions post-Fukushima. Ce chantier doit contribuer à hisser le niveau de sûreté de la centrale du Tricastin à un niveau équivalent à celui de l'EPR. Ce nouveau dispositif est composé d'une ligne d'aspiration et de refoulement à l'intérieur du bâtiment combustible. Il est complété par un système de refroidissement à l'extérieur du bâtiment, via un conteneur mobile équipé d'un échangeur et d'une pompe. Il sera déployé par la Farn (Force d'action rapide nucléaire) en cas de situation

extrême. Les DUS serviront d'alimentation électrique de ce nouveau circuit de refroidissement. Pour chaque unité de production, il faut environ 2 mois pour réaliser le génie civil et 6 mois pour l'ensemble du montage électromécanique avec les essais associés.

Ces travaux font suite à ceux déjà lancés, il y a quelques mois, avec

« Prolonger la durée d'exploitation d'au moins 10 ans »

la mise en œuvre d'un 'système d'appoint ultime en eau'. En tout, quatre puits vont être aménagés, un pour chaque réacteur. Ils doivent permettre d'évacuer durablement la puissance résiduelle du réacteur et

des piscines d'entreposage du combustible. Chaque puits est composé d'une colonne de captage des eaux à une profondeur de 14 mètres, d'une pompe immergée et d'une tête de puits. Les puits sont creusés à l'aide d'une foreuse. L'ensemble de ces travaux devrait permettre à la centrale de Tricastin d'être la première dans le pays à présenter, d'ici quelques mois, un dossier à l'approbation de l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) afin de prolonger la durée d'exploitation du réacteur numéro 1 au-delà de 40 ans.

« Nous avons l'intention de demander à l'ASN l'autorisation d'exploiter chacun des réacteurs de la centrale pendant 10 ans, expliquait récemment Jean-Bernard Lévy, PDG d'EDF lors d'une visite à Tricastin. L'énergéticien espère prolonger jusqu'à 50 ans au moins la durée de vie de l'ensemble de son parc nucléaire.

« Puis, le moment venu, les réacteurs actuels seront démantelés, comme



toute installation industrielle qui arrive à la fin de sa vie opérationnelle », poursuit Jean-Bernard Lévy. Mises en service à partir de 1980, les quatre tranches de la centrale

de Tricastin affichent une puissance totale de 3 685 mégawatts. Le site regroupe plus de 1 400 salariés EDF ainsi que 600 salariés permanents d'entreprises prestataires.

VENTOUX
MAGAZINE

Sault
la HAUTE-PROVENCE
en MAJESTÉ

LE PARC DU VENTOUX
Sur les rails

BRANTES
La faïencière et le potier

ABRICOTS
DES BARONNIES
Vers la labellisation

ORCHIDÉES
Trésor du Ventoux

Été 2018
R 29497 - N°37 - F:4,90€



DOSSIER
Vaucluse
et Drôme
**50 idées
LOISIRS
pour l'été**

LE MAGAZINE
DE VOTRE RÉGION

VENTOUX
MAGAZINE

OFFRE SPÉCIALE

LECTEURS DE L'ÉCHO DU MARDI

Abonnement **1 an** = 4 numéros → **17 €**
(au lieu de 19 €)

Abonnement **2 ans** = 8 numéros → **32 €**
(au lieu de 36 €)

Envoyez vos coordonnées (nom, prénom, adresse postale)
et votre règlement à :

VENTOUX MAGAZINE / Vaucluse Media
13, avenue Jules Ferry – 84110 Vaison-la-Romaine

Consultez et commandez
nos anciens numéros sur :

WWW.VENTOUX-MAGAZINE.COM



N°35



N°36

Mazan

Réaménagement de la place du 11 novembre



La commune de Mazan vient de débiter les travaux de requalification de la place du 11 novembre. Auparavant baptisée 'Esplanade' par les anciens du village, la place a dû subir l'arrachage de ses platanes atteints par la maladie incurable du chancre coloré.

« La requalification de la place a été pensée en tenant compte de sa situation géographique, mais aussi de son utilisation passée et de sa valeur historique, explique la commune pour laquelle il est primordial « de conserver les caractéristiques qui font de cette place centrale un symbole, tout en la modernisant ». Confié à l'agence avignonnaise Paysages, ce projet redessine cette entrée de ville depuis Carpentras qui assure la jonction entre le centre ancien de Mazan et l'ouest du village, plus urbanisé. Aujourd'hui, la place

abrite l'hôtel de Ville, le monument aux morts et un parking. « Il s'agit de réaménager cette belle et grande esplanade dont la position tant géographique que symbolique est centrale dans Mazan, explique la commune. De nombreuses contraintes sont néanmoins liées au site et sont intégrées au projet. »

■ 710 000€ pour cette réhabilitation

Déjà à la conception du réaménagement de la place Saint-Didier, l'agence a dessiné pour Mazan une place arborée, sur laquelle joueurs de pétanque, écoliers et usagers pourront notamment se déplacer en sécurité. Le projet prévoit une mise en valeur de l'Hôtel de ville et du monument aux morts. L'objectif de cette requalification est de proposer un lieu de vie où se dérouleront

des animations et des cérémonies, mais aussi où l'on se réunit pour se détendre. La place disposera de toilettes publiques accessibles aux personnes à mobilité réduite (PMR). Le but est aussi d'offrir une meilleure accessibilité aux commerces (zone bleue) et aux services. Côté végétation, la place mise sur la verdure avec des arbres disposés en échiquier et des bosquets aux essences locales. Le tout agrémenté de bassins d'eau horizontaux, de nouveaux cheminements piétonniers et d'un nouveau terrain de jeu.

■ Faire une vraie entrée de ville

Enfin, à l'occasion de ce chantier visant à faire de la place une véritable entrée de ville, les travaux d'aménagement de chaussée et trottoirs bordant la place vont aussi être engagés sur le boulevard de la Tournelle et une partie de la route de Carpentras. Le montant de l'opération est évalué à 710 000€, dont 305 750€ d'aides.

Durant les travaux, le stationnement est bien évidemment interdit sur l'ensemble de la place. L'accès aux riverains sera, quant à lui, toujours possible par le chemin du Bigourd et le chemin Jean-Pierre Flandrin, tandis que l'accès aux services de la mairie se fait par les jardins de l'hôtel de ville. L'accès au centre-ville et aux commerces se fait depuis le parking du Bigourd, où le conteneur des cartons a été déplacé, par l'avenue de Carpentras. Les arrêts de bus sont déplacés sur le trottoir de l'école Saint-Dominique.



Orange

■ Mise en valeur de la colline Saint-Eutrope

La municipalité d'Orange souhaite mettre en valeur les nombreux vestiges antiques et médiévaux de la colline Saint-Eutrope. Pour cela, la commune va consacrer un budget de 673 000€ à la réalisation d'une étude ainsi qu'aux travaux d'aménagement de ce site historique de la cité des Princes.

Caumont-sur-Durance

■ Top départ pour le centre de secours

Le Sdis (Service départemental d'incendie et de secours) vient de poser la première pierre du futur centre de secours de Caumont-sur-Durance. Situé route de Gadagne, l'infrastructure devrait être opérationnelle au printemps prochain. Elle abritera un bâtiment de 450 m² sur un terrain de 3 500 m² destiné à regrouper les casernes de Caumont et de Châteauneuf-de-Gadagne. Le tout pour un investissement de 1,1 M€ financé par le Sdis, dont 180 000€ de la part de la commune de Caumont et 50 000€ pour celle de Gadagne.

Vedène

■ Réhabilitation en série des voiries

La commune de Vedène profite de l'été pour réaliser d'importants travaux de voirie. Une période plus propice à une moindre perturbation du trafic routier. Ainsi, après les interventions sur les secteurs de l'avenue de la Fonderie et du boulevard Maréchal-Leclerc en juin dernier, se sont ensuite les revêtements du chemin de la Lorraine et de l'avenue de la Libération qui ont été traités. Désormais, c'est au tour d'une partie des avenues Alphonse-Daudet, Marius-Jouveau et Charles-de-Gaulle de faire peau neuve. Pour tout cela, la municipalité devrait consacrer une enveloppe d'environ 500 000€.

Pertuis

■ Aménagement de l'entrée Est de la ville

Le Conseil départemental de Vaucluse a validé les aménagements de l'entrée Est de la ville de Pertuis. Le chantier prévoit l'aménagement de la RD (Route départementale) 973 entre le giratoire Georges-Pompidou et la rue des Quatre-Saisons. Ces travaux consistent en la création de trottoirs et pistes cyclables, ainsi qu'en la reprise de la chaussée sur 680 mètres de longueur. Le montant total, hors taxes, de l'opération est estimé par les services du Département à 2,04 M€, dont 938 639,20€ de participation du Conseil départemental de Vaucluse (46%), 836 613,20€ financés par la Métropole Aix-Marseille-Provence (41%) et 265 267,60€ par la commune de Pertuis (13%). La maîtrise d'œuvre des travaux sera assurée par le Département. Le chantier, d'une durée prévisionnelle de 11 mois, devrait débiter avant la fin de l'année.

Châteauneuf-de-Gadagne

■ Vers une agence postale communale ?

La municipalité de Châteauneuf-de-Gadagne souhaite la création d'une agence postale communale. Pour la commune, l'objectif est de compenser la réduction des horaires d'ouverture de l'actuel bureau de Poste. Le projet doit voir le jour dans les locaux actuels situés place de la Poste, mais ce serait un agent de la Ville, spécialement formé, qui prendrait le relais afin de proposer une offre de services sensiblement la même qu'en bureau de poste : affranchissements, vente de timbres et d'enveloppes prêt-à-poster, emballages Colissimo... Les usagers pourraient également avoir la possibilité de déposer leurs envois postaux, y compris les recommandés, et de retirer leurs objets en instance. En contrepartie, la Poste verserait une indemnité compensatrice d'un montant annuel de 12 000€. En Vaucluse, Mirabeau, Grillon et Vacqueyras sont les dernières communes à avoir mis en place un tel dispositif dans le département.



Intempéries

■ Mesures d'aides fiscales pour les exploitants agricoles

Au printemps dernier, les productions agricoles vauclusiennes ont été affectées par plusieurs événements climatiques défavorables (gel, grêle, intempéries...). « Afin de répondre aux inquiétudes de la profession agricole, diverses mesures peuvent être mises en œuvre : l'octroi de délais de paiement, la remise gracieuse d'impôts directs ou encore le dégrèvement pour pertes de récoltes de la Taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB) 2018, explique la préfecture de Vaucluse. S'agissant de cette dernière mesure, prévue à l'article 1398 du Code général des impôts, peuvent en bénéficier les parcelles dont les cultures ont été touchées par les intempéries. Les pertes et les zones sinistrées sont établies en concertation avec la Direction départementale des territoires (DDT) et les professions agricoles. Les déclarations de perte sont à établir sur l'imprimé CERFA 12162-01 qui sera déposé en mairie. Cette dernière transmettra l'ensemble des déclarations à la Direction départementale des finances publiques. »

Renseignements : 04 88 17 85 59 et ddt-sa@vaucluse.gouv.fr

EA ECOLE DES AVOCATS
CENTRE SUD

AGENDA DES FORMATIONS

Les 29-30/08/2018 **MONTPELLIER****Droit des modes amiables de résolution des différends**

THÈME : Cycle d'approfondissement à la médiation

INTERVENANT(S) : BRUN RIBEYRE Béatrice, GRAND Pierre, TRIBOUILLOIS Muriel

HORAIRES : 9h-13h et 14h-18h / DURÉE : 8h / PRIX : 240€ / CAPACITÉ : 20 pers.

Le 31/08/2018 **MONTPELLIER****Droit des modes amiables de résolution des différends**

THÈME : Cycle d'approfondissement à la médiation

INTERVENANT(S) : BRUN RIBEYRE Béatrice, GRAND Pierre

HORAIRES : 9h-13h / DURÉE : 4h / PRIX : 120€ / CAPACITÉ : 20 pers.

Le 07/09/2018 **MONTPELLIER****Droit commercial, des affaires et de la concurrence**

THÈME : Journée des entreprises en difficulté - En partenariat avec la Cour d'appel de Montpellier et l'ENM

INTERVENANT(S) : CHABAUD Jean-Marie

HORAIRES : 9h-12h et 13h30-16h30 / DURÉE : 6h / PRIX : 180€ / CAPACITÉ : 40 pers.

Droit de la famille, des personnes et de leur patrimoine

THÈME : L'acte d'avocat en droit de la famille en partenariat avec la CA et l'ENM

INTERVENANT(S) : HOUARI Fadela

HORAIRES : 9h-13h / DURÉE : 4h / PRIX : 120€ / CAPACITÉ : 50 pers.

Le 14/09/2018 **MOULINS****Procédure civile**

THÈME : Les actualités en procédure civile

INTERVENANT(S) : BOISSIER Philippe

HORAIRES : 9h-13h / DURÉE : 4h / PRIX : 120€ / CAPACITÉ : 30 pers.

Le 14/09/2018 **AVIGNON****Vie professionnelle**

THÈME : Valoriser et justifier ses honoraires

INTERVENANT(S) : DOGNIN Carine

HORAIRES : 9h-12h et 14h-17h / DURÉE : 6h / PRIX : 180€ / CAPACITÉ : 50 pers.

Le 14/09/2018 **CARCASSONNE****Droit commercial, des affaires et de la concurrence**

THÈME : Journée droit des affaires : L'actualité des contrats - L'actualité des usages

INTERVENANT(S) : CHATAIN Lise, GRIGNON Philippe, MOUSSERON Pierre

HORAIRES : 9h-12h et 14h-17h / DURÉE : 6h / PRIX : 180€ / CAPACITÉ : 50 pers.

Le 14/09/2018 **CLERMONT-FERRAND****Droit fiscal et droit douanier**

THÈME : Avoir une meilleure connaissance du contrôle fiscal

INTERVENANT(S) : BATOL Patrice

HORAIRES : 9h-13h / DURÉE : 4h / PRIX : 120€ / CAPACITÉ : 50 pers.

Le 14/09/2018 **MONTPELLIER****Droit des sociétés**

THÈME : Les distributions régulières et occultes de dividendes (aspects juridiques et fiscaux)

INTERVENANT(S) : BALDO Jean-Marie

HORAIRES : 9h-13h / DURÉE : 4h / PRIX : 120€ / CAPACITÉ : 50 pers.

Vie professionnelle

THÈME : Droits et obligations de l'avocat en matière d'honoraires

INTERVENANT(S) : DUMAS LAIROLLE Maurice

HORAIRES : 9h-13h / DURÉE : 4h / PRIX : 120€ / CAPACITÉ : 50 pers.

Droit fiscal et droit douanier

THÈME : Actualités du contentieux fiscal

INTERVENANT(S) : AMIEL Pierre

HORAIRES : 13h-17h / DURÉE : 4h / PRIX : 120€ / CAPACITÉ : 50 pers.

inscription et le paiement en ligne sur le site
www.avocats-efacs.com**Grand Avignon**
Le Canada invité d'honneur

Jean-Marc Roubaud, le président du Grand Avignon et la marque territoriale Avignon Terres de création ont invité Isabelle Hudon, ambassadrice du Canada en France, Gacia Kazandjian, avocate au barreau du Québec ainsi que Patrice Hidalgo, délégué aux investissements de l'ambassade du Canada à rencontrer les chefs d'entreprise du territoire durant deux jours.

L'ambassadrice, reçue au palais des papes, a évoqué d'abord l'entrée en vigueur du CETA (Accord économique et commercial global, traité de libre-échange entre l'Union européenne et le Canada signé en octobre 2016). « Cet accord économique et commercial global, dans lequel plus de 98% des taxes douanières ont été supprimées, favorise un corridor de commerce entre mon pays et le vôtre. C'est, pour vous comme pour nous, une opportunité à saisir ».

Maître Gacia Kazandjian, responsable du desk Canada au cabinet DS avocats, et Rachelle Sorin, directrice générale du bureau de représentation de la Banque nationale du Canada à Paris, ont communiqué une multitude de bonnes pratiques à mettre en place et les écueils à éviter pour permettre à une société d'exporter, de faire une

acquisition ou de s'implanter au Canada. Pour Maître Kazandjian, « il reste de la marge pour augmenter la présence française dans l'économie canadienne. Le gouvernement a mis en place une campagne pour trouver de nouveaux arrivants, de nouveaux travailleurs. Un million de personnes devraient être accueillies d'ici fin 2020. Et il y a des liens historiques qui font que de

« Les gagnants attirent les gagnants. »
Isabelle Hudon,
ambassadrice
du Canada en France

nombreux Français sont espérés.» L'avocate précise que les services de l'Ambassade, la BPI (Banque publique d'investissement) et Business France sont les points d'entrée de toute entreprise souhaitant travailler avec le Canada. Enfin, Isabelle Hudon a énuméré les secteurs d'activités qui ont, entre autres, une carte à jouer : « l'agroalimentaire, la

viticulture, l'énergie verte et l'intelligence artificielle. » L'ambassadrice, qui a œuvré dans le privé, chez Bell Solutions globales, à l'Agence spatiale canadienne (ASC), chez Bombardier Aéronautique et à BCE Média, est venue avec l'ambition de promouvoir l'image de son pays et d'inciter les entreprises de l'agglomération à se développer, s'installer ou nouer des liens commerciaux avec l'Amérique-du-Nord, « un potentiel de 400 millions d'habitants dont les entreprises du Grand Avignon peuvent tirer bénéfice » a-t-elle précisé.

Pour mémoire, en début d'année, la Banque nationale du Canada était venue découvrir le territoire économique du Grand Avignon à l'initiative de Christophe Emprin et Philippe Magdelaine, dirigeants et de l'entreprise Pack solutions basée aux Angles, également ambassadeurs d'Avignon Terres de création. « Le but, rappelle Jean-Marc Roubaud, est que la présence d'entreprises du Grand Avignon, et plus globalement françaises, s'intensifie au Canada et que les entreprises de ce pays accentuent leur implantation sur notre territoire local et national. Notre communauté d'agglomération poursuivra ses efforts en ce sens, a-t-il conclu. »

Châteaurenard

Un nouveau siège pour Ax'eau



Réalisé par le groupe avignonnais GSE, le futur siège d'Ax'eau sera implanté dans la zone d'activités de Chaffine II à Châteaurenard. Il abritera aussi un campus de formation.

Ax'eau, entreprise spécialisée dans la recherche et la détection de fuites, vient de poser la première pierre de son futur siège à Châteaurenard. Situé dans la zone d'activités de Chaffine II, le nouveau bâtiment s'étendra sur 1 600 m². Outre les locaux administratifs, il abritera également un centre de formation dédié aux professionnels de la détection de fuites d'eau.

« Leur spécificité réside dans leur mode d'intervention, de façon non destructive, pour localiser précisément l'origine des fuites ou infiltrations et permettre une réparation au moindre coût », explique Ax'eau qui a ainsi développé une techno-

logie faite de détection infrarouge, capteurs et endoscopie, qui permet d'ausculter une installation sans la démonter.

« En choisissant de ne pas intervenir dans les réparations, Ax'eau affirme son indépendance et son objectivité quelles que soient la nature et l'origine des désordres à identifier », insiste la société créée en 2004 à Châteaurenard.

Le nouveau siège a été conçu par le groupe avignonnais GSE, spécialisé dans la construction de bâtiments logistiques, industriels ou d'activités clef en main, et le cabinet d'architecture marseillais Flox. Il devrait être opérationnel d'ici le mois de février 2019. Ax'eau a notamment remporté en octobre dernier la 8^e édition des 'Trophées PME bou-

geons-nous RMC' dans la catégorie environnementale.

Aujourd'hui, l'entreprise compte environ 80 collaborateurs répartis dans 21 agences et 55 équipes d'intervention ayant réalisé en 2017 plus de 6 000 interventions pour le compte de particuliers, d'assureurs, d'experts, de gestionnaires de réseaux... Ax'eau dégage un chiffre d'affaires de 6 M€ tout en affichant une croissance annuelle de 40% en moyenne durant les 10 dernières années.

Ax'eau, qui travaille également en Afrique où l'entreprise provençale a remporté un important contrat avec la société de distribution d'eau d'Abidjan en Côte d'Ivoire, ambitionne d'atteindre un chiffre d'affaires de 20 M€ d'ici 2020.

Delta numérique

Changement de président

Laurent Henni, Directeur général de la Bécannerie est devenu président de l'association Avignon Delta Numérique (ADN) qui existe depuis 19 ans. Il succède à Lionel Fouquet. L'association, qui accueille un réseau de plus de 70 prestataires, a pour but de développer la visibilité de la filière numérique.

On se souvient, notamment, du salon du numérique en mars 2016 qui avait pour objectif d'informer le plus grand nombre de chefs d'entre-

prise, acteurs institutionnels et privés sur les enjeux du numérique, le potentiel de développement et ce que pouvait leur apporter le numérique. Djamel Henni (le père), fondateur de la Bécannerie et Laurent (le fils) qui a intégré l'entreprise spécialisée dans la vente de pièces deux-roues et équipement motard située en Courtine, à Avignon, connaît une très forte progression de ses ventes par Internet.

L'entreprise, tout d'abord située en 1978 à Nantes puis depuis 2007 à

Avignon, propose un choix diversifié de pièces détachées 50, scooter, méca-boîte jusqu'aux grosses cylindrées et maintenant des équipements motards. La Bécannerie est leader français de pièces détachées de scooter et moto avec plus de 160 000 références stockées dans deux entrepôts de 6 000 m² à Avignon et 1 000 m² à Nantes. L'entreprise emploie 40 passionnés. Ses atouts ? Des catalogues mis à jour en permanence et une préparation et des expédition rapides.

Provence Créative

■ 14 nouveaux ambassadeurs

Près de 14 nouveaux ambassadeurs viennent de signer la charte 'La Provence créative', entrant ainsi officiellement dans le club de la marque portée par le service économique de la Cove (Communauté d'agglomération Ventoux-Comtat-Venaissin). Objectif ? Fédérer les acteurs économiques autour du Ventoux et au-delà dans une démarche de marketing territorial tournée vers les entreprises du territoire et l'économie locale. Les nouveaux arrivants auront pour mission de promouvoir le territoire, d'être attentifs aux événements, projets d'investissement, implantation d'entreprises partenaires et à la recherche de talents. Ils devront contribuer au développement de la marque et parrainer de nouveaux ambassadeurs auprès de leurs contacts personnels et professionnels.

Cinéma

■ Pathé Cap-Sud mise sur l'immersion

Le multiplexe Pathé Cap-Sud d'Avignon vient d'équiper l'une des ses salles de nouveaux sièges utilisant la technologie '4DX'. Ce procédé immersif coréen permet de visionner un film en ressentant les mouvements, les vibrations ou encore certaines sensations. Les sièges bougent sur trois axes et sont notamment équipés de différents diffuseurs (odeurs, air, eau...) parfaitement synchronisés avec les actions du film à l'écran. L'installation d'une telle technologie a nécessité deux mois de travaux et la pose de cinq kilomètres de câbles. Dans le même temps, l'établissement dirigé par Philippe Palisser s'est également doté d'un écran 3D nouvelle génération. Pour profiter de ces nouveaux aménagements, les spectateurs devront déboursier 6€ supplémentaires par billet ainsi que 2€ de plus si le film est en 3D. Créé en 1995, le Pathé Cap-Sud a été agrandi fin 2013. Il dispose désormais de 14 salles pour une capacité totale de 2 626 places.

Monteux

■ Spirou renforce son capital

Spirou Provence, le parc à thème de loisirs qui a ouvert ses portes à Montoux, vient de lever 5 M€ auprès de ses actionnaires historiques. L'opération concerne notamment Parexi, Bleu finance et Media participations ainsi que Bpi-France, la Banque publique d'investissement. Ce renforcement du capital comprend également 6 M€ supplémentaires via un pool bancaire régional. De quoi permettre de poursuivre le développement de ce projet dont la première tranche (44M€ d'investissement) a déjà permis d'ouvrir 12 attractions sur 4,7 ha dans la zone de Beaulieu depuis le 16 juin dernier. Conçu autour des personnages des éditions de bande dessinée Dupuis (Spirou, Gaston Lagaffe, Fantasio, Seccotine, le Marsupilami, Lucky Luke, le professeur Champignac...), ce projet prévoit la réalisation de cinq attractions supplémentaires, une zone spectacles, des restaurants et des boutiques d'ici 2020 ainsi que la création de cinq autres attractions, des spectacles, des restaurants et de nouvelles boutiques pour 2022. Au total, l'investissement doit se monter à 85 M€ sur 6 ans. Actuellement, le parc qui emploie environ 200 collaborateurs comprend aussi trois restaurants, plusieurs boutiques ainsi qu'une grande librairie. Près de 500 000 visiteurs sont espérés pour la première année de fonctionnement et 1 million à l'horizon 2024.

Industrie

■ De nouveaux outils pour développer l'emploi

L'UIMM (Union des industries et métiers de la métallurgie) de Vaucluse informe que ses entreprises adhérentes disposent de nouveaux outils pour développer l'emploi. Ils s'inscrivent dans le cadre des nouvelles opportunités de négociations sociales confiées exclusivement aux branches professionnelles par les Ordonnances de 2017 réformant le Code du travail. Dès lors, la branche des entreprises industrielles vient de créer les dispositifs 'de CDI (Contrat à durée indéterminée) d'opération ou de chantier' et 'Assouplissement de l'utilisation des règles sur le CDD (Contrat à durée déterminée)'. Le premier dispositif contribue, par la souplesse de ses dispositions et la facilité de sa mise en œuvre, à l'attractivité du secteur et de ses métiers à l'égard de certains publics ciblés (cadres de haut niveau, experts, techniciens spécialisés...). Il répond à de nouvelles attentes des chefs d'entreprise et des salariés dans le cadre d'un rapport renouvelé au travail et à la mobilité. Cet accord est conclu pour une durée déterminée de 3 ans à partir de son entrée en vigueur. Au terme de cette expérimentation, un bilan sera effectué en vue d'envisager les conditions de prolongation de cet accord. Le second outil permet une réduction de la durée du délai de carence applicable entre deux contrats à durée déterminée ou contrats de travail temporaire successifs sur un même poste de travail. Cet accord vise à lever les freins à l'emploi, en particulier dans un contexte d'accélération de l'activité ou lorsque la visibilité sur l'activité à long terme est limitée. Il permet également aux salariés d'enrichir leur expérience professionnelle dans le secteur industriel. Cet accord, conclu pour une durée indéterminée, comprend des dispositions identiques pour les deux typologies de contrat. « La Métallurgie est la première branche à se saisir de ces dispositions issues des ordonnances réformant le Code du travail, explique l'UIMM 84 qui rappelle également que « ces dispositions, applicables immédiatement, concernent plus de 5 000 salariés dans le département. »

Azur hélicoptère

L'hélico se pose aussi en gare

Azur hélicoptère s'est installé, en septembre dernier, à l'aéroport d'Avignon avec un écureuil AS 350. Une libellule géante capable de transporter à son bord 5 personnes en plus du pilote. Objectif ? Effacer les kilomètres et les bouchons dans un périmètre de 100 à 200 km à la ronde. Autre nouveauté ? L'hélico se pose, à la demande, à quelques mètres à peine de la très fréquentée gare Avignon TGV, sur un terrain loué à la CNR (Compagnie nationale du Rhône), histoire de prendre un peu l'air après le bercement du rail.

Gare Avignon TGV. Le ciel vrombit, l'air chaud se déplace comme à la faveur d'un gros ventilateur, l'écureuil se pose, sans ciller, à la verticale. Ghislain de Bayser, lunettes noires, silhouette élancée cintrée dans sa chemise blanche et pantalon marine se coule hors de l'habitacle, tout sourire. Il est en charge de l'antenne Azur Hélicoptère nouvellement installée à l'aéroport d'Avignon. Le pilote d'hélicoptère et instructeur, qui croit dur comme fer aux transports connectés, y voit l'attrait d'une nouvelle porte d'embarcation à destination d'une clientèle avide d'efficacité, ravie de prendre, après les rails, le ciel azuré.

■ Le réflexe 'Hélico'

« Comme Nicolas Dotto, responsable de la base de Lyon, j'ai suggéré à Michel de Rohozinski, le président fondateur d'Azur hélicoptère d'en ouvrir une à Avignon. Le challenge est donc d'initier un nouveau

réflexe auprès des dirigeants d'entreprise, de la clientèle business et de faire de 'l'intrapreneuriat', c'est-à-dire faire la promotion de ce type de transport au cœur de l'activité économique vauclusienne et limitrophe. Ma proposition ? Inviter les cadres de l'industrie et les dirigeants à optimiser leur performance professionnelle en développant d'autant leur business qu'ils auront réduit leurs temps de transport. Les atouts de l'hélico ? Pas de temps d'enregistrement de personnes et de bagages, ni de contrôles puisque les passagers sont placés sous la responsabilité du commandant de bord. Les trajets se font en ligne droite, au plus rapide ce qui constitue des gains de temps qui, mis bout à bout, génèrent plus de temps au profit de la femme ou de l'homme ou d'affaires qui l'emprunte. »

■ Rêve de gosse

« Comment j'en suis venu à piloter un hélico ? Mon rêve initial était de

devenir pilote de chasse dans l'aéronavale. Pourquoi ? J'ai cherché une genèse à ça et je ne l'ai pas trouvée. Peut-être, en partie, grâce à mon grand-père paternel qui a travaillé sur le Concorde pour Sud Aviation, puis à l'aérospatiale. Mon père était passionné d'avions et comme nous habitons à côté d'Orly, nous regardions souvent, ensemble, décoller les avions. Oui, il y avait un terreau familial. Après le bac, je suis entré dans la Marine nationale pour passer les sélections de pilote, filière hélicoptère. Après la Marine, j'ai fait une formation d'instructeur chez Azur hélicoptère, travaillé deux ans, comme pilote, à Valence. J'ai beaucoup volé sur Avignon et ses alentours, ce qui m'a conduit à penser qu'il y avait un réel potentiel de développement ici. L'aviation d'affaires représente plus de 2 000 mouvements (atterrissage et décollage), donc 1 000 avions posés, par an, sur le tarmac d'Avignon, avec 30 à 40 avions en décembre, période basse et un pic maximum de 300 avions en juillet et août. L'activité hélico croît ainsi sensiblement de Pâques à la Toussaint. »

■ Trois cibles de clientèle

« J'ai trois cibles de clientèle. La 1^{ère} est la clientèle qui utilise les jets privés, particulièrement en été, pour ensuite prendre l'hélico à destination du Luberon. Ce sont des personnes qui ont l'habitude de payer cher pour se déplacer vite. Réflexion qui nous mène à une 1^{ère} option qui serait, dans un 1^{er} temps, de se tourner vers un marché saisonnier avec une ouverture de la base avignonnaise en mai et une fermeture en septembre. La 2^e option serait de se dire qu'il y a plus à faire, notamment avec la clientèle des chefs d'entreprise. L'hélico est un super outil de développement car on peut aller vite, assez loin, en partant d'un jardin,

d'une cour d'usine. Pour atterrir ? Il faut un espace carré défriché de 20 m sur 20 m, se situer hors agglomération et obtenir l'autorisation du propriétaire du terrain. On utilise ce mode aérien quand la destination n'est pas desservie par plusieurs axes comme, par exemple aller d'Avignon à l'aéroport de Lyon-Saint-Exupéry, ce qui ne prendra que 15 min en hélico contre plusieurs heures en optant pour des modes de transports conventionnels. Enfin, la 3^e option est de cibler les villes à très fort potentiel entrepreneurial comme par exemple Apt, ville géographiquement isolée mais qui a su séduire de très belles entreprises, aux chiffres d'affaires conséquents, soucieuses de développer productivité, réactivité et efficacité. »

■ La Côte d'Azur

« La Côte d'Azur est le 1^{er} marché 'hélico' en France, commente Ghislain de Bayser. Ses attraits ? Ils sont multiples avec, en premier lieu la Côte d'Azur, ce qui signifie être au chaud, au soleil et près de la mer ; la jet set continue de fréquenter Saint-Tropez et Cannes, son festival et le Palais des festivals qui centralise beaucoup de grands événements, tout au long de l'année, ce qui génère une importante clientèle. La ville de Nice est très réputée, actuellement, notamment auprès de la clientèle russe. Et puis la région regroupe 4 grands pôles économiques très peuplés, aux accès peu nombreux entre mer et montagne, ce qui fait que l'hélico y est très demandé. Demandé par qui ? Par une clientèle économique 'business, jet privé' qui se pose en avion de ligne à Nice pour Monaco, Cannes, Nice, Saint-Tropez.

■ Azur hélicoptère

Azur Hélicoptère, compagnie hélicoptère française propose des transferts VIP (Very important personality) en hélicoptère entre les Alpes et la Côte d'Azur. Les équipes sont présentes sur les bases de Lyon, Avignon, Cannes, Nice, Saint-Tropez et Monaco ainsi que Genève et Courchevel en saison d'hiver. Objectif ? Faire gagner du temps aux patrons de PME (Petites et moyennes entreprises) lors de leurs déplacements afin de se concentrer sur le développement de leur entreprise et, ainsi, optimiser leur temps de travail, plutôt

En chiffres

Azur hélicoptère existe depuis 15 ans, transporte plus de 20 000 passagers par an, forme 30 pilotes, possède une flotte de 25 hélicoptères avec une réservation joignable en permanence ; emploie environ 50 salariés. Le chiffre d'affaires de la société se montait à plus de 7M€ en 2012 et 12M€ en 2017.



que de subir des transports longs et chronophages. C'est ainsi qu'Azur hélicoptère propose des transferts rapides de Nice vers tous les aéroports de Corse, Italie, ou depuis l'aéroport de Nice de rejoindre le centre-ville de Cannes en moins de 10 min. L'agence Rhône-Alpes se charge de transporter les acteurs de l'économie vers les aéroports de Lyon, Grenoble, Annecy, Genève,

d'Avignon TGV



ainsi que vers les stations de ski de Courchevel, Megève, Val d'Isère et Tignes. C'est ainsi que, de Lyon, on rejoint les Alpes en moins d'une heure.

■ De nombreuses activités

Michel de Rohozinski est le président et fondateur de la compagnie aérienne Azur hélicoptère, créée en 2001. L'ancien étudiant en affaires internationales au Havre est également à la tête d' 'Helicopter maintenance center' société de maintenance ; d' 'Heli partners', bureau d'études dédié à l'implantation (dont hospitalière) et à la mise aux normes des hélistations ; d' 'Helex' société de location et location-bail de matériel de transport ; de 'Travail aérien français' pour les activités de photographie et de levage ; de la SCI (Société civile immobilière) de location de terrains et autres biens immobiliers ; d' 'Helfi', société d'intermédiaires du commerce en machines et équipements et de la holding 'Finheli'.

■ Levage et shooting aériens

Azur hélicoptère fait également du levage. Une solution rapide et efficace pour transporter des charges volumineuses d'un point A à un point B. La flotte d'hélicoptères et ses professionnels opèrent dans tous les environnements pour une intervention technique rapide et sécurisée lors des opérations de levage allant jusqu'à 4,5 tonnes. La compagnie aérienne fait également de l'héli-shooting, des prises de vues haute définition, retransmissions télévisées, repérage de sites, événements sportifs, tournages, surveillances aériennes... Cela peut concerner la prise de vidéo, les professionnels peuvent réaliser les montages vidéo dans leur studio ou fournir les rushs. Même chose pour les photographies aériennes qui seront fournies sur le support et au format souhaité. Une offre spéciale 'bateaux' permet des prises de vues étonnantes en s'approchant toujours plus près et plus vite des bateaux pour capter les moments les plus intenses de la navigation.

■ Offre touristique

Azur hélicoptère a mis au point un 'Heli wine tour' aérien au départ d'Avignon en partenariat avec l'œnologue Romain Gouvert avec trois domaines partenaires : Château Vaudieu, Château de la

Nerthe à Châteauneuf-du-Pape et le Château Romanin à Saint-Rémy-de-Provence. La compagnie aérienne propose également des vols panoramiques : 'Clin d'œil sur Avignon' et 'Découverte du Mont Ventoux'. Il existe également un 'Heli gastronomie tour', toujours au départ d'Avignon, destination l'Oustau de Baumanière aux Baux-de-Provence, les Bories & Spa à Gordes, le Château Lacoste au Puy-Sainte-Réparate et le restaurant Régis & Jacques Marcon à Saint-Bonnet-le-Froid.

■ Les formations

Azur hélicoptère accueille des centres de formation basés dans les aéroports de Lyon, Avignon et Cannes ainsi que des stages de perfectionnement (vol de nuit, montagne, qualification de type, stage sécurité Robinson, transitions et vols check) sur des hélicoptères type Robinson (R22/R44), Cabri (G2) et Airbus Helicopter (EC120, AS350, EC130, AS355). Près de 30 pilotes sont ainsi formés chaque année. Les conditions d'admission ? Avoir 16 ans révolus lors du premier vol sol et 17 ans révolus lors de l'examen pratique final et posséder un certificat médical de classe 2 valide, délivré par un médecin agréé par l'aviation civile. Pour la théorie : cours de préparation à l'examen théorique en ligne (E-Learning). Vous travaillez à votre rythme quand vous voulez et d'où que vous soyez sur votre tablette ou ordinateur. Près de 10% du volume théorique sera effectué dans le centre de formation pour valider vos acquis lors de cours au sol, briefings et débriefings avant et après chaque vol.

Pour la pratique en vol : 35 heures de vol en double commande avec un instructeur (réduit à 29 heures de vol si le candidat est déjà titulaire d'une licence de pilote avion avec au moins 60 heures de vol en tant que commandant de bord). Près de 10 heures de vol en solo incluant 5h de vol en campagne dont 1 navigation de 100 NM (185km) avec 2 atterrissages sur 2 aérodromes, différents de celui de départ. Et, cerise sur le gâteau, pour donner un avant-goût du pilotage d'hélicoptère : Azur hélicoptère propose des vols d'initiation (R22 / Cabri G2 / R44) dont le temps de vol pourra être comptabilisé dans la formation. *Propos recueillis par Mireille Hurlin*

Les partenariats

Azur hélicoptère propose, dans son offre 'Héli gastronomie', des escapades gourmandes avec une sélection de tables gastronomiques, des vols panoramiques, des initiations au pilotage.

La compagnie aérienne est partenaire de la marque horlogère Blancpain. Depuis mai 2017, Azur hélicoptère et Luxaviation (Opérateur luxembourgeois d'aviation d'affaires) proposent un service continu entre jets privés et transferts hélicoptère. Jusqu'au 31 octobre, la compagnie aérienne et Uber lancent 'Uber Copter' sur la Côte d'Azur. Enfin, Azur Hélicoptère est le partenaire officiel de tous les événements cannois : Festival international du film, Cannes Lions, Mipim (Marché international des professionnels de l'immobilier), Yachting festival, TFWA (Tax free world exhibition, rendez-vous international de l'industrie du Duty free). Azur hélicoptère vient d'éditer son 1^{er} magazine 'Azur hélicoptère, The sky is yours'.


www.capitolestudios.com

Z.I. de St Tronquet - Avignon Nord - Le Pontet

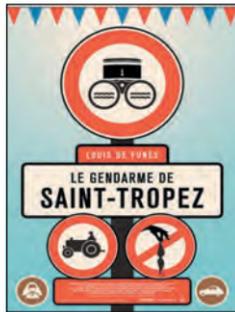
Semaine du 25 au 31 juillet 2018

**MISSION IMPOSSIBLE :
FALL OUT**

**Vendredi
27 juillet
à 21h00
en 3D**
**Mardi 31
juillet
à 18h45
et 21h45
en 2D/ATMOS**

**AVANT-PREMIÈRE
NEULLY SA MÈRE 2**

Mardi 7 août à 20h00


**CINÉ CULTÉ
LE GENDARME DE ST TROPEZ**
À partir du 1^{er} août
en Version Restaurée
**CINÉ CONCERT
ELVIS PRESLEY :
1968 COMEBACK**
Samedi 25 août à 19h30

**NOUVEAUTÉ
MAMMA MIA!
HERE WE GO AGAIN**
Tous les jours à 13h45 - 16h30
19h30 - 22h15
+ dim à 10h45

**NOUVEAUTÉ
HÔTEL TRANSYLVANIE 3 :
DES VACANCES
MONSTRUEUSES**
Tous les jours à 13h15 - 15h20
17h40 - 19h45 - 22h15
+ dim à 10h30

**NOUVEAUTÉ Avertissement
HÔTEL ARTEMIS**
Tous les jours à 13h15 - 15h20
17h40 - 19h45 - 22h15
+ dim à 10h30

ANT-MAN ET LA GUÊPE
En **ATMOS** Tous les jours à 13h45
16h30 - 19h15 - 22h10
+ dim à 10h45
En **3D** Dim à 10h45

FLEUVE NOIR Avertissement
Tous les jours à 19h15 - 22h15
+ Dim 11h

MA REUM
Tous les jours à 13h15 - 15h20
17h40 - 19h45 - 22h00
+ dim à 10h30

MAYA L'ABEILLE 2
Tous les jours à 13h15 - 15h20
17h45 + dim à 11h15

SKYSCRAPER
Tous les jours à 13h10 - 15h20
17h35 - 19h45 - 22h15
+ dim à 10h45
En **3D** Dim à 10h30

LES INDESTRUCTIBLES 2
Tous les jours à 13h45 - 15h45
16h30 - 18h45 (sauf mar) - 19h30
22h10 + dim à 10h45
En **3D** Dim à 10h45

TAMARA VOL 2
Tous les jours à 13h45 - 16h30

**ET TOUJOURS
À L'AFFICHE...**

- AMERICAN NIGHTMARE 4 : LES ORIGINES
- PARANOIA
- JURASSIC WORLD : FALLEN KINGDOM
- BREAK



Cinéma

Mama Mia again

Sur l'île paradisiaque de Kalokairi, Sophie, qui rencontre divers soucis dans l'ouverture de son hôtel, va trouver du réconfort auprès des amis de sa mère Donna qui vont lui conseiller de prendre exemple sur le parcours de cette dernière.

« Je ne me suis jamais sentie aussi proche de ma mère. Exactement au même endroit qu'elle, à l'époque. A la différence qu'on sait qui sont les pères cette fois. » « T'es enceinte ? » « Oui ! » « Le coup classique. Tu passes 20 ans à attendre le père, et tout d'un coup tu en as trois. » « Tu es ma mère et je t'aime tellement ! » « Vous avez bien souffert des ravages du temps. Quant à vous, l'âge vous sied, comme il sied au chêne, au vin et au fromage. » « Je vais y arriver si je peux avoir le courage qu'a eu ma mère à l'époque. » « Le monde est vaste et je veux me faire des souvenirs. Elle n'avait pas peur. Elle avait confiance parce qu'elle n'était pas seule. Elle m'avait moi. »

Mamma Mia, here we go again. Un long métrage réalisé par Ol Parker avec Lily James, Amanda Seyfried, Meryl Streep, Pierce Brosnan, Colin Firth. Durée : 1h54. Genre : comédie musicale. Sur les écrans à partir de mercredi 25 juillet.

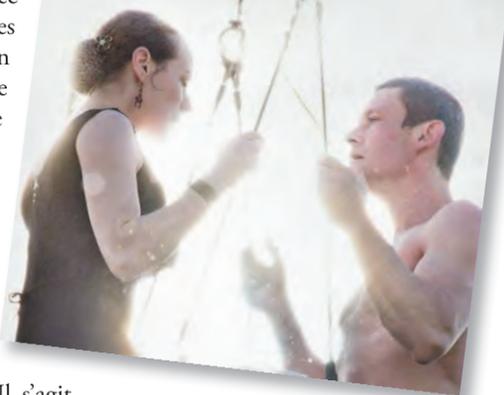


Un moment suspendu Dans les Jardins du Musée Vouland

Dans le petit jardin récemment restauré du Musée Vouland, un portique est installé. Nul besoin de décor, la maison de maître s'impose avec le charme de ses belles façades. Le duo aérien « Les Sélène » traverse un univers dadaïste sur une partition d'Erik Satie jouée avec des instruments orientaux. Laura de Lagillardaie et Olivier Brandicourt évoluent avec une rare élégance dans un temps suspendu. Il s'agit ici d'une inclassable forme aérienne où la performance s'efface pour ne retenir que la poésie de leur corps à corps. De la confiance nécessaire pour l'exécution de leur spectacle naît aussi beaucoup d'érotisme et de sensualité.

Jusqu'au 29 juillet. Heures séculaires. 20h30. 10 et 15€. Forme courte de 30 mn à 8h 30. Les Jardins du Musée Vouland. 14, rue d'Annabelle. Avignon. 04 90 86 03 79.

LES SÉLÈNE Jardin
du Musée
Vouland
HEURES
SÉCULAIRES





CAFÉ-THÉÂTRE Tous au Zinc

Nous retrouvons avec bonheur, Marcel Le Guilloux, merveilleux conteur, au comptoir de Mon Bar pour 3 spectacles en alternance. Dimanche, lundi et jeudi : « Johnny... perpète » dans l'univers de notre Johnny national. Mardi et vendredi : « Un cœur sous la soutane » d'Arthur Rimbaud. Humour et poésie. Mercredi et samedi : « Au bout du comptoir, la mer » de Serge Valetti.
Jusqu'au 29 juillet. 18h30. 50 mn. Entrée libre. Au chapeau. Mon Bar. 15, rue du Portail Matheron. Avignon.

THÉÂTRE GIRASOLE Les vies de Swann

Un drôle de spectacle difficile à résumer car nous sommes ici dans un univers surréaliste. Un enfant de 11 ans projette son père, artiste raté, dans différents moments de sa vie future et le confronte à ses désirs et peurs. L'occasion d'accumuler des sketches aussi drôles qu'improbables. Marc Citti, habitué du off (Les Suri-cates) réussit ici une création enthousiasmante.

Jusqu'au 29 juillet. 18h 15. 10 à 16€. Théâtre Girasole. 24 bis, rue Guillaume Puy. Avignon. 04 90 82 74 42.



PERFORMANCE BELGE Otto und Helmut

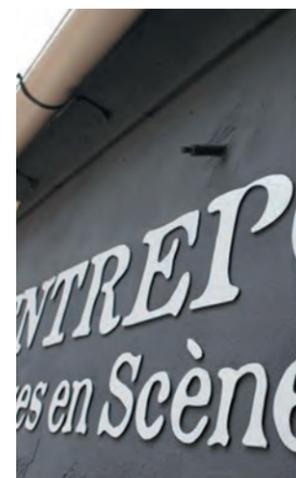
Un spectacle irrévéréncieux caustique et jubilatoire ! Otto et Helmut, 2 performeurs berlinois convoquent des péripéties à travers de faux documentaires filmiques introduisant leurs prestations sur scène. Une critique de notre société individualiste et de l'art contemporain qui ravira les plus de 11 ans ! Car certaines scènes trash ne sont pas visibles par tous...

Jusqu'au 29 juillet. 13h05. 12 et 18 €. Théâtre Episcène. 5, rue Ninon Vallin. Avignon. 04 90 01 90 54.

THÉÂTRE TRANSVERSAL Le garçon d'Italie

D'après le texte de Philippe Besson, le metteur en scène et acteur Mathieu Thouzé livre une profonde réflexion sur l'amour et la mort. Trois personnages essayent d'autopsier leur histoire d'amour qui a mal fini. Accident, meurtre ou suicide ? De leurs différents points de vue naissent, avec La Toscane en toile de fond, interrogations et découvertes sur leur vie.

Jusqu'au 29 juillet. 10h35. 12 à 18€. Théâtre Transversal. 10, rue d'Amphoux. Avignon. 04 90 86 17 12.



L'ENTREPÔT No Women's land

Très beau récit journalistique de Camilla Panhard sur le sort et le trafic d'êtres humains entre les USA et le Mexique, mis en scène à 3 voix par Lucia Franceschi. Sujet brûlant d'actualité - qui dure pourtant depuis 25 ans - et qui est traité avec justesse dans un spectacle interdisciplinaire : vidéo, musique, danse et une touchante interprétation de Nora Alberdi.

Jusqu'au 29 juillet. 19h30. 13 à 19€. Théâtre l'Entrepôt. 1 ter, bd Champfleury. Avignon. 04 90 86 30 37.

Les choses qui passent Sublime chorégraphie des âmes

Ivo Van Hove directeur du Toneelgroep d'Amsterdam est un habitué du festival d'Avignon. Sa dernière création « Les Damnés » dans la cour d'honneur en 2017 avait rencontré un succès public certain. Auparavant, il nous avait ravis avec « Fountainhead », pour lui première adaptation d'un roman au théâtre. Il est plutôt connu, en effet, pour ses adaptations cinématographiques. Dans « Fountainhead » nous étions dans le New York des années 1920 et nous assistions à la rivalité de 2 architectes dans les méandres d'un capitalisme ultra libéral.

Là, déjà, nous avons été subjugués par cet art de la mise en scène et en sons au service d'un propos philosophique sur la création. Nous le retrouvons sur la grande scène de la cour du lycée Saint-Joseph qui va lui permettre, avec la scénographie de Jan Versweyveld -encore une fois-, de déployer ses talents de metteur en scène et d'architecte des âmes. Les trois romans de Louis Coupe-

rus, poète et écrivain néerlandais dont s'est inspiré Ivo Van Hove sont, bien qu'écrits au tout début du 21^e siècle, avant-gardistes dans les questions qu'ils soulèvent : peut-on se libérer d'un héritage familial, d'un secret de famille ? Ils posent également les rapports intergénérationnels et les relations entre hommes et femmes. Ivo Van Hove a su dompter l'espace et le temps de cette histoire en imposant une sobriété de jeu à des acteurs incarnant à jamais le visage de l'amour ou de la vieillesse. Il a brouillé les pistes en inversant les rôles des acteurs jeunes et vieux, isolés face à leur destin.

Nous n'approcherons jamais tout au long de ce spectacle de notre zone de confort, nous serons rarement en empathie avec ces fantômes gris qui traversent la scène ou se mettent en lumière. Et pourtant ça fonctionne : du tragique de toute une vie surgit la lumière, du mensonge et du meurtre affleure l'espoir de la fin d'une malédiction.



De cet espace vide et angoissant, avec en fond de scène ce miroir qui nous renvoie à notre destin de spectateur, naissent aussi des sons délicats produits en live par Hary de Wit qui joue sa partition très

humblement et donnera le top final du métronome. Le temps est passé, malmené quelquefois par les klaxons et hourras d'une foule en liesse au vue des résultats de la finale de la coupe du monde de

football. Il a neigé du noir mais les «choses» ont été dites et rien ne sera plus comme avant.

*Michèle Périn
Les choses qui passent, d'Ivo Van Hove D'après Louis Couperus.*

Offre d'abonnement



l'écho du mardi
Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Chaque semaine, retrouvez
toute l'actualité économique
de votre territoire

L'hebdomadaire l'écho du mardi vous apporte chaque semaine l'information locale la plus complète sur :

- les projets d'aménagements publics et privés
- l'actualité des entreprises et des commerces
- la vie politique locale
- le suivi des organismes socioprofessionnels
- la programmation culturelle de Provence
- l'information des professions juridiques

Le montant de l'abonnement aux revues professionnelles peut être imputé aux dépenses de la formation continue de l'entreprise, conformément à la circulaire n°471 du 17 août 1989 du Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle.

Je m'abonne à l'écho du mardi - Les Petites Affiches de Vaucluse
(abonnement pour un an - 52 numéros)

Renvoyer ce bon avec votre règlement à l'adresse suivante :
Les Petites Affiches de Vaucluse - 42, Cours Jean-Jaurès - CS 90090
84006 Avignon Cedex 1

65€ version papier + numérique

Je règle :

Par chèque à l'ordre de LPAV

Par carte bleue Numéro _____

Expire fin __ / __ / __ Important : 3 derniers n° au dos _____

Nom

Société.....

Adresse

.....

Tél.....

e-mail.....

Off

Pour les petits et les grands

Ates souhaits est une pièce jeune public de Fabio Marra. L'auteur questionne le passage à l'âge adulte à travers Nora, une jeune femme qui ne veut pas vieillir. Lorsque Rémi la demande en mariage le jour de son anniversaire, c'est l'occasion pour la protagoniste de fuir et d'entamer un voyage dans le monde de la fantaisie, dans lequel elle espère rester pour toujours. Ce texte mis en scène par Gustavo Araujo ramènera les plus grands dans leur enfance et les plus petits dans leur rêve. Fabio Marra est l'auteur d'Ensemble, une œuvre nommée par deux fois aux Molières en 2017.

Jusqu'au 29 juillet. 9 à 15€. 14h45.
13, Rue Louis-Pasteur. Avignon.
06 64 91 55 67.



Bédoin

Trio corse au pied du Ventoux



Toute la magnificence des chansons corses mises en musique au gré de ce magnifique voyage au cœur même de la beauté sauvage et rebelle de l'île. Une promenade somptueuse et rêveuse sur les chemins escarpés des montagnes insulaires. Le retour attendu de cet excellent trio composé de Jean-Pierre Giorgetti au chant, de Sébastien Ortega Duchêne, à la programmation, à la guitare, au

Cistre, au chant et Mathieu Giorgetti à la flûte et au Cistre. C'est par un fin mélange de tradition et de modernité que ces trois musiciens, issus d'horizons musicaux différents et connus du monde professionnel vous invitent, le temps d'un concert, dans une Corse intense et chaleureuse en vous faisant découvrir des chants monodiques d'hier et d'aujourd'hui. Poussé par le désir d'explorer le champ des possibles de

l'émotion, Accentu saura vous surprendre par l'audace et la finesse de ses arrangements... « U tempu ùn rispetta chè ciò chi si face cun ellu », le temps ne respecte que ce qui se fabrique avec lui. Une programmation gratuite du service Culture de la commune de Bédoin.

Trio Corse Accentu. Vendredi 27 juillet. 21h30. Parvis du Centre culturel Helen-Adam. Bédoin. www.accentu.fr et www.bedoin-mont-ventoux.fr



Coups de cœur 2018

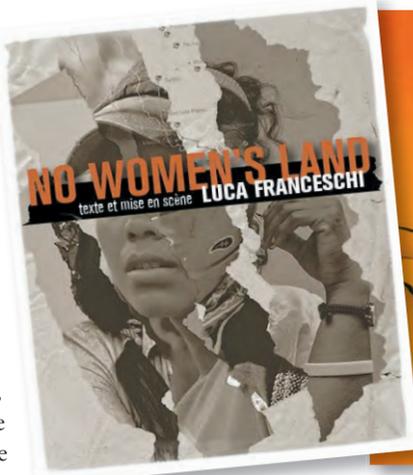
Le Club de la presse rend son verdict

Le Club de la presse du Grand-Avignon-Vaucluse a distingué trois pièces : 'No women's land' de Luca Franceschi, Compagnia Dell'Improviso au théâtre l'Entrepôt à 19h30. "Inspiré du récit journalistique de Camilla Panhard, ce beau et émouvant spectacle montre l'horrible voyage de migrantes d'Amérique centrale. Femmes violées, humiliées, tuées, le long d'un parcours de tous les dangers, pour atteindre les États-Unis. Luca Franceschi crée une atmosphère forte et originale. La vidéo, avec sa valeur documentaire vient compléter la finesse du jeu des comédiens."

'Les vies de Swann de Marc Citti', Compagnie T2C, théâtre du Gira-

sole à 18h15. "Voilà un petit garçon d'un an qui bénéficie d'un don étonnant, celui de prévoir l'avenir, et tous les soirs il en joue avec son père, en cachette. Marc Citti, l'auteur, en compagnie de trois comédiens, nous raconte cette histoire originale dans une mise en scène sobre et efficace.

'Convulsions' de Hakim Bah, mise en scène de Frédéric Fisbach, Ensemble Atopique II, théâtre des halles à 19h30. "Ce Convulsions, fait de la chair de nos cauchemars contemporains, est tout simplement remarquable. D'abord par la vitalité du jeu des comédiens qui répond à l'urgence d'une écriture apte à décrire le chaos



d'un monde régulé par la violence des rapports humains. Le feu nourri des dialogues prend le spectateur à témoin d'un jeu de massacre où l'on passe de l'horreur au rire, façon d'accepter l'inacceptable, l'insoutenable inhumanité de notre humanité."

Pour la 12^e édition des Coups de cœur du Off 2018, le Club de la presse du grand Avignon-Vaucluse a sélectionné 315 pièces de théâtre. Parmi elles, 10 ont été sélectionnées par les journalistes et communi-

cants. Cette 1^{ère} sélection a remarqué 'A fond' de Lucas Hénaff, de la compagnie Grand Théâtre au Théâtre du train Bleu à 19h05. 'Automne et hiver' de Lars Noren, Collectif citron au grenier-à-sel-Ardénois à 22h. 'Avec le paradis au bout' de Florian Pâque, compagnie du théâtre Eclat, Théâtre le grand pavois à 20h25. 'Convulsions' de Frédéric Fisbach, Ensemble Atopique II, théâtre des Halles à 19h30. 'J'ai pas le temps, j'suis pas comme eux' de Véronique Dimicoli, compagnie Folheliotrope,

Atypik théâtre à 9h30. 'La machine de Turing' de Benoît Solès, théâtre Actuel à 12h05. 'Les années' de Jeanne Champagne, compagnie théâtre Ecoute, le petit Louvre temple à 10h50. 'Les vies de Swan' de Marc Citti, compagnie T2C, théâtre du Girasole à 18h15. 'No woman's land' de Luca Franceschi, compagnie dell'improvviso, théâtre l'Entrepôt à 19h30. 'Robert Zucco' de Bernard-Marie Koltès, compagnie Collectif 13, Fabrik théâtre à 22h15.

De stricts critères

Les pièces sont sélectionnées selon des critères très précis. Elles doivent être des créations jamais jouées au festival d'Avignon, comporter au moins deux comédiens sur scène pour une durée d'une heure ; être à l'affiche pendant toute la durée du festival. Les spectacles exclus de la sélection sont les œuvres de marionnettes, mime, musique, cirque, danse et one-man show.

Chorégies d'Orange
La flûte enchantée

Ce spectacle magistral est, selon les mots de Maurice Béjart, « une féerie qui nous emporte dans la poésie pure de l'enfance ou du génie, ensuite, et surtout, un rituel précis, rigoureux, inspiré. » A travers l'alternance de scènes magiques ou comiques, ce ballet mettant fidèlement en scène la partition de Mozart, rend la musique visible et révèle l'essence du mouvement qui vit en son cœur. Fable philosophique et conte initiatique, 'La Flûte enchantée' prône l'acceptation de l'humaine faillibilité, le triomphe du couple sur la désunion et la victoire des Lumières sur l'obscurité. Mais encore ? La flûte enchantée, merveilleusement 'conservée' par le successeur de Maurice Béjart décédé en 2007, Gilles Roman, directeur artistique du Béjart Ballet Lausanne (BBL), enchante les générations de 7 à un peu plus sur les vieilles pierres du Théâtre antique. La bande sonore se fait fondation et soutient l'ensemble du spectacle. Une interprétation de l'orchestre philhar-



monique de Berlin sous la direction de Karl Böhm datant de 1964 ! Cette histoire du couple à travers les âges qui se cherche, se trouve, se perd pour mieux se retrouver au fil des années parle de l'humanité dans ce qu'elle a de plus sacré. Les

deux pôles, ensemble, vivront un long chemin de métamorphose entre amour et haine, incompréhension et fusion, pour s'élever toujours plus haut, toujours plus fort. Chacun rendant l'autre meilleur ? Nuit, jour, forêt, astres, eau,

feu, souffle divin de la flûte... Les danseurs servent à la perfection la pensée et la rigueur d'un Maurice Béjart convoqué à chaque fois que l'une de ses œuvres éclot. La flûte enchantée selon Béjart conserve une dimension artistique que les

années n'entament pas, servie fidèlement par des danseurs de talent. Moment vivant, magique, presque indicible, pareil à une faille dans l'éternité.
M.H.
La flûte enchantée. Juillet 2018. Chorégies d'Orange.



Conseil

Les attributions gratuites d'actions

Le cabinet avignonnais PVB avocats propose un focus sur les 'management package' : les attributions gratuites d'actions.



L'expression 'management package' fait référence à un ensemble d'outils juridiques et financiers ayant en commun leur objectif d'aligner les intérêts de l'entreprise avec ceux de ses dirigeants et salariés. En permettant à ces derniers d'accéder immédiatement ou à terme au capital social de la société, les outils de management package participent ainsi à : fidéliser les salariés et cadres dirigeants, intéresser ceux-ci au développement de la société et attirer ou conserver des profils que la société ne pourrait normalement satisfaire avec sa seule capacité de rémunération. Les principaux instruments de management package sont ainsi les Attributions gratuites d'actions (AGA), les stocks option, les bons de souscription de parts de créateur d'entreprise (BS-PCE) et un certain nombre d'outils créés par la pratique (BSA, OC, ADP, etc.).

■ Des instruments légaux de management

Les AGA font partie des instruments légaux de management prévus par le Code de commerce (Article L.225-197-1 c.com et suivants). Elles se distinguent notamment des BSPCE et des stock-options par l'absence de prise de risque par leurs bénéficiaires, qui n'ont aucune somme à verser. Les AGA peuvent être émises par toutes les sociétés par actions. Elles sont attribuées à tous les salariés, ou à certaines catégories de salariées, à certains dirigeants personnes physiques ainsi qu'aux salariés ou dirigeants des sociétés liées à la société émettrice (filiales, société mère, sociétés sœurs), sous certaines conditions.

■ Jusqu'à 30% du capital dans certains cas

Les AGA peuvent représenter jusqu'à 10% du capital, voire 15% ou 30% dans certains cas et peuvent bénéficier aux héritiers de l'attributaire sous certaines conditions. A contrario, les AGA ne peuvent pas être attribuées à des salariés ou dirigeants possédant plus de 10% du capital social à la date d'attribution ou d'avoir pour effet de porter les participations respectives des dits salariés ou dirigeants à plus de 10% du capital social.

■ Fiscalité complexe

Par ailleurs, les AGA sont attribuées sur décision d'autorisation de l'assemblée générale extraordinaire, dans certains cas après consultation des instances représentatives du personnel. Cette assemblée générale extraordinaire procède à la désignation globale des bénéficiaires, mais pas à leur désignation nominative. Elle fixe le pourcentage maximal du capital pouvant être attribué et précise la durée minimale d'acquisition, qui ne peut être inférieure à un an ainsi que la durée de validité de son autorisation, qui ne peut dépasser 38 mois, et le cas échéant une période minimale de conservation, sans que cela soit obligatoire.

■ Les AGA sont attribuées par le dirigeant

Attention, le cumul des périodes d'acquisition et de conservation ne peut pas être inférieur à 2 ans. Les AGA sont attribuées par le dirigeant qui détermine seul l'identité des bénéficiaires, qui fixe seul les conditions et critères d'attribution, qui doivent être les mêmes pour les personnes placées dans une situation de travail identique et qui n'est pas dans l'obligation d'attribuer les AGA autorisées par l'assemblée générale, mais ne peut pas revenir sur sa décision une fois celle-ci prise ! Enfin, les Attributions gratuites d'actions donnent lieu à des obligations déclaratives pour la société émettrice (au titre de l'année d'attribution des AGA et à l'issue de la période d'acquisition) ainsi qu'à des obligations déclaratives pour le bénéficiaire des AGA, au titre de l'année de cession des actions attribuées.

« Les AGA relèvent d'une fiscalité complexe, précise PVB avocats. Le traitement fiscal des attributions gratuites d'actions est particulièrement complexe, varie en fonction des dates d'émission et d'attribution des AGA, et de manière générale de chaque situation individuelle, certaines options pouvant être prises. Un article spécifiquement dédié à la fiscalité des AGA sera produit, et nos équipes restent à votre disposition sur ce point précis ! »

Infogreffe

Sociétés et dirigeants

La délégation de pouvoirs subsiste après la cessation des fonctions du dirigeant l'ayant consentie

En cas de changement de direction, les délégations de pouvoirs consenties par l'ancien dirigeant subsistent tant qu'elles ne sont pas révoquées par son successeur.

Une société, objet d'une procédure de redressement judiciaire, s'oppose à l'admission d'une créance à son passif. Elle fait valoir que le préposé de la société créancière ayant procédé à la déclaration de la créance ne disposait pas d'une délégation de pouvoirs valable à cet effet puisque le directeur général, qui lui avait consenti cette délégation, n'était plus en fonctions au jour de la déclaration.

La cour d'appel rejette cet argument : « En cas de changement de direction, la délégation de pouvoirs donnée par l'ancienne direction subsiste jusqu'à preuve contraire dès lors que le directeur général

confie, au nom et pour le compte de la société, à une personne investie d'une fonction déterminée, le mandat de représenter la société, personne morale, dans les limites de ses attributions. En effet, le mandat de représentation est reçu de la société et non du directeur général qui la personnifie, et sont dès lors sans effet les événements susceptibles d'atteindre le directeur général : décès, démission, révocation, la société demeurant engagée par la délégation de pouvoirs valablement consentie. »

La cour observe, de surcroît, qu'au jour de la déclaration de la créance, le préposé était investi d'une délégation de pouvoirs qui avait été actualisée à l'arrivée du nouveau directeur général de la société. Elle admet, par conséquent, la créance au passif de la société.

■ Subsistance des délégations de pouvoirs

A noter que la solution est conforme à la jurisprudence selon laquelle la délégation de pouvoirs subsiste

après la cessation des fonctions du dirigeant délégant tant qu'elle n'a pas été révoquée par son successeur (Cass. com., 15 mars 2005, no 03-13.032). De la même façon, les subdélégations de pouvoirs consenties par un salarié subsistent après la cessation de ses fonctions (Cass. com., 8 juill. 2008, no 07-13.868). En d'autres termes, si un changement de direction peut être l'occasion de faire le point sur les délégations de pouvoirs existantes, cette démarche est surtout utile, le cas échéant, pour révoquer formellement celles devenues sans objet ou appelant un changement de délégataire, la confirmation des délégations ayant vocation à subsister en l'état n'étant pas nécessaire. En pratique, cette confirmation est toutefois fréquente pour éviter toute contestation (CA Paris, ch. 5-9, 25 janv. 2018, no 17/01883).

Editions Législatives - www.elenet.fr
Article extrait du Bulletin d'actualité des greffiers des tribunaux de commerce n° 117, mars 2018 : www.cngtc.fr

Droit

Téléphoner ou conduire, il faut choisir...

Denis Alliaume, du cabinet avignonnais Axio évoque les responsabilités du conducteur lors de l'utilisation du téléphone mobile dans un véhicule, même à l'arrêt.

De nombreux salariés sont amenés à conduire un véhicule automobile dans le cadre de leur activité professionnelle. Bon nombre de conducteurs, y compris ces salariés, reconnaissent téléphoner au volant. Il convient de rappeler que le Code de la Route interdit « l'usage d'un téléphone tenu en main par le conducteur d'un véhicule en circulation », cette interdiction concerne également depuis le 1^{er} juillet 2015, l'usage au volant d'une oreillette ou d'un casque (art. R 412-6-1 du Code de la Route). L'infraction est punie d'une amende de 135€ et un retrait de 3 points sur le permis. La jurisprudence est particulièrement sévère sur l'appréciation de cette faute, et effectue une distinction entre circulation et mouvement.

■ Usage interdit, même à l'arrêt

Ainsi un conducteur a été verbalisé alors qu'il faisait usage de son téléphone en étant assis au volant de son véhicule qui stationnait sur la file de droite d'un rond-point, moteur éteint, avec les feux de détresse allumés. La Cour de Cassation, après avoir constaté que le véhicule n'était pas en panne, a condamné le conducteur en précisant que « doit être regardé comme étant toujours en circulation, au sens et pour l'application de l'article R. 412-6-1 du code de la route, le véhicule momentanément arrêté sur une voie de circulation pour une cause autre qu'un événement de force majeure »



(Cass. Crim. 23 janvier 2018 n°17-83.077). L'usage du téléphone à la main est donc interdit au volant même si le véhicule est à l'arrêt, comme lors de bouchon (notamment en ville), à un feu rouge ou à un stop.

Par Denis Alliaumet

Le Conseil Axio avocat

« Il appartient aux employeurs de salariés utilisant un véhicule dans le cadre de leur activité professionnelle de leur rappeler les règles d'utilisation des téléphones au volant, à savoir soit utiliser un kit main libre (kit Bluetooth avec haut-parleur) soit se garer sur un emplacement ne permettant pas de le considérer comme 'en circulation'. »





ANNONCES LÉGALES VAUCLUSE



Dans le cadre de la transparence de la vie économique, les parutions des annonces judiciaires et légales sont régies par arrêtés du ministère de la Culture et de la Communication (Arrêté du 21 décembre 2017), qui fixe les règles de présentation ainsi qu'une tarification obligatoire qui s'impose à tous les titres d'un même département. Soit 4,16 € HT la ligne.

NOUS RECEVONS VOS ANNONCES LÉGALES JUSQU'AU VENDREDI 12H POUR PARUTION LE MARDI

■ e-mail : al@pa84.com ■ Tél. 04 90 16 54 03 ■ Fax 04 90 16 54 01 ■ www.echodumardi.com



L'intégralité des annonces légales parues depuis le 11.2010 dans la presse quotidienne et hebdomadaire habilitée est consultable en permanence et librement sur actulegales.fr



Nous nous chargeons de vos annonces à faire paraître dans la France entière, notamment chez nos confrères appartenant comme nous à la presse économique au sein du Réso Hebdo Eco.

CONSTITUTIONS



M^e Stéphan BAYSSELIER
Notaire Associé
187 Rue Hergé
84100 ORANGE

Suivant acte reçu par Me Stéphan BAYSSELIER, société par actions simplifiée dénommée « Office Notarial Stéphan BAYSSELIER », à ORANGE, 187, Rue Hergé, le 18 juillet 2018, a été constituée une **société civile immobilière** :

Objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

Dénomination sociale est : **BCP**.
Siège social : ORANGE (84100), 13 rue Jean Hervé
Durée de 99 années
Capital social : MILLE EUROS (1.000,00 EUR)

Apports sont en numéraires.
Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Co-gérants :
- Mr Benjamin Christophe BAUMET, demeurant à ROGNAC (13340) 7 rue des Bruyères, Célibataire.
- Mr Nicolas Bernard Paul CLAIR, époux de Mme Magalie FARAVEL, demeurant à BEDOIN (84410) Quartier Les Ferailles

Avec faculté d'agir ensemble ou séparément. Les fonctions de gérant sont d'une durée indéfinie

RCS AVIGNON
Pour avis, Le notaire.
3820063



Etude de la SCP Franck MATHIEU et Colette MATHIEU-BRISMEUR
notaires associés à
FORT-DE-FRANCE (Martinique)
19 rue Victor Hugo

Suivant acte reçu par l'Office Notarial de la Société Civile Professionnelle dénommée « Franck MATHIEU, Colette MATHIEU-BRISMEUR », Me OLLIVIER notaire co-suppléant, le 18 juin 2018 a été constituée une **société par actions simplifiée** ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **SAS AUBERT EXPERIENCE**

Objet : L'activité de location en meublé, avec ou sans prestation de service.
Siège social : VISAN (84820), 191 route de Valréas Domaine la Batelière.

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S.

Capital social : 10000,00 Euros.
Président : Monsieur Claude AUBERT demeurant à TULETTE (26790) Ferme Barret Casset Est.

Cessions d'actions: les cessions entre associés seuls sont libres. Les autres sont soumises à l'agrément de la majorité en nombre des associés représentant au moins les deux tiers des actions.

La société sera **immatriculée** au Registre du Commerce et des Sociétés d'AVIGNON.

Pour avis, Le notaire co-suppléant
3820065

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Avignon du 06/07/2018, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : **Forme** :

Société par actions simplifiée.

Dénomination : **VAUCLUSE EXPRESS**.

Siège : 13 rue Figuière 84000 Avignon.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés. **Capital** : 2 000 euros.

Objet : transports routier de marchandises, les transports de marchandises pour le compte d'autrui, la location de véhicule pour le transport routier de marchandises, les prestations de service se rapportant aux opérations de transports routiers. **Exercice du droit de vote** : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au deuxième jour ouvré avant la décision collective. Sous réserves des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrement : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. **Président** : Monsieur Maksym KOVALTCHOUK, demeurant 13 rue Figuières 84000 AVIGNON. La société sera **immatriculée** au Registre du commerce et des sociétés d'Avignon.

Pour avis, le Président
3820059

Aux termes d'un acte SSP en date à ALTHEN DES PALUDS (84) du 16/07/2018, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : SCI.
Dénomination : **GENOVEFA**.

Siège social : 106 route de Sainte Hélène 84210 ALTHEN DES PALUDS.

Objet social : L'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question, au moyen de ses capitaux propres ou au moyen de capitaux d'emprunt ; et la mise en place de toutes garanties et sûretés réelles nécessaires au développement de l'objet social.

Durée : 99 ans.
Capital social : 2 000 €.

Gérance : M. Florent DELESALLE demeurant 95 Bd De Lattre de Tassigny 30400 VILLENEUVE LES AVIGNON et M. François OLIVIER demeurant 106 Route de Ste Hélène 84210 ALTHEN DES PALUDS.

Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas.

Immatriculation de la Société au RCS d'AVIGNON.
Pour avis
3820035

Suivant acte reçu par Me Christophe LERSY, Notaire à GORDES, le 24 mai 2018, a été constituée une **société civile immobilière** ayant les caractéristiques suivantes :

La société a pour **objet** : l'acquisition, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers.

La **dénomination sociale** est : **SAR INTERNATIONAL**. Le **siège social** est fixé à : MENERBES (84560), Gaujais.

La société est constituée pour une **durée** de 99 années

Le **capital social** est fixé à la somme de : MILLE EUROS (1.000,00 EUR) Les apports sont en numéraire.

Toutes les cessions de parts sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Le premier **gérant** de la société est : Madame Angela Paige Saunders POLIN, demeurant à PORTLAND (ETATS-UNIS) 4324 SW GREEN LEAF DRIVE.

La société sera **immatriculée** au registre du commerce et des sociétés d'Avignon.

Pour avis Le notaire.
3820036



P.L.M.C AVOCATS
AVOCATS à NIMES
TEL 04.66.04.94.40

Avis est donné à la constitution de la Sarl PAN. Au **capital** de 1 000 €
Siège social : ZA la Cigalière à LE THOR (84250)

Objet : Prestations de services en matière de conseil, d'expertise, d'assistance opérationnelle et d'action apportés aux entreprises et autres organisations en matière de comptabilité, de finances, de gestion, d'informatique, de communication, d'achat, de marketing et de toute autre compétence pouvant intervenir dans le fonctionnement de l'entreprise.

Gérance : M. Vincent AVIAS né le 20/03/1985 à Lyon (69) demeurant 140, chemin Marie Mauron à VELLERON (84740).

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des sociétés, sauf dissolution anticipée ou prorogation

R.C.S. : La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'AVIGNON
POUR INSERTION
3820069

Aux termes d'un acte sous seing privé à LE PONTET (84130) du 21 juin 2018, il a été constitué EURL présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : **TACOS DU RHONE**. **Nom commercial** : TACOS AVENUE. **Forme** : EURL. **Siège Social** : 30 Avenue Charles de Gaulle 84130 LE PONTET. **Objet** : Vente sur place et à emporter, livraison de tacos, de pâtisseries, de café, et plus généralement Restauration rapide. **Durée** : 99 années.

Capital : 10.000€ par apport en numéraire libéré en intégralité lors de la constitution de la société. **Gérance** : Mme MOULAY-DJELTI Nargis, née le 26 mars 1986 à SETE (34) de nationalité française, demeurant 11 Rue des Bleuts Résidence Les Cyclamens 34000 MONTPELLIER, célibataire, résidente au sens de la réglementation fiscale.

Immatriculation : RCS AVIGNON.
3820023

Par acte authentique reçu par Maître Emmanuel DERAMECOURT notaire à FLEURBAIX en date du 17/07/2018, il a été constituée une **SOCIÉTÉ CIVILE** présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **Famille DHENNIN**. **Objet social** : Acquisition, propriété et exploitation par bail. **Siège social** : 102 chemin d'Argelier 84110 BUISSON.

Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS d'Avignon. Au **capital** de : 520 000 €. Mode de cession de parts sociales : Unanimité. **Gérant** : M. DHENNIN Franck Jean-Luc demeurant 27 rue Joachim du Bellay 59930 LA CHAPELLE D ARMENTIERES, Mme. POKEE Micheline Michèle demeurant 8 rue Auguste Rodin 59930 LA CHAPELLE D ARMENTIERES.

Immatriculation de la Société au RCS d'AVIGNON.
3820038

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Avignon du 04/07/2018, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : **Forme** : SARL, **Dénomination sociale** : **TIRAMISU FACTORY**, **Siège** : 40 rue des Marchands, 84000 AVIGNON, **Objet** : Salon de thé, coffee shop, bar à tiramisù, sandwicherie, snack, service à emporter et tout ce qui s'y rattache directement ou indirectement, **Durée** de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS, **Capital** : 6 000 euros

Gérance : Monsieur Paolo CIMO, demeurant 26 route de Lyon, 84000 AVIGNON

Immatriculation de la Société au RCS d'Avignon
Pour avis La Gérance
3820039

Suivant acte sous seing privé à Carpentras en date du 5 juin 2018, il a été constitué pour une **durée** de 99 années, une **société à responsabilité limitée** qui sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés d'Avignon et dénommée **FREEDOM PISCINE VAUCLUSE**.

Capital : 5 000 Euros
Siège social : 330 chemin de Marignane - 84200 CARPENTRAS

Objet : Achat et vente en France et à l'étranger, par tous moyens, de structures en aluminium, de bassins préfabriqués, de produits de piscine et accessoires.

Gérante : Madame VALLETTE Agnès demeurant 330 chemin de Marignane - 84200 CARPENTRAS
Pour avis
3820057

Aux termes d'un acte SSP en date à RASTEAU du 17/07/2018 a été constituée une **SAS** nommée : **AGRI C.NATURE**

Objet : Le négoce, la distribution, l'import-export de produits et fournitures agricoles - fertilisants - solutions alternatives - produits phytosanitaires - matériels agricoles - solutions de palissage et des prestations associées

Capital : 1.000 €. **Siège social** : 350 ROUTE DU STADE 7 LES BASTIDES DE LA GARIGUETTE, 84110 Rasteau.

Durée : 99 ans. **Président** : M. JEAN-LUC DURAND, 350 ROUTE DU STADE 7 LES BASTIDES DE LA GARIGUETTE, 84110 Rasteau

La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Avignon
3820016

Aux termes d'un acte SSP en date à Vedène du 16/07/2018 a été constituée une **SCI** nommée : **ANTEVIA Immo**

Objet : L'acquisition, l'administration, la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers, la vente de tous immeubles et biens immobiliers.

Capital : 100 € (apport en numéraire). **Siège social** : 953, Chemin de Tayolle, 84270 Vedène

Durée : 99 ans. Transmission des parts sociales : il existe des clauses statutaires d'agrément à l'égard des tiers.

Gérance : ANTEVIA société civile, 953, Chemin de Tayolle, 84270 Vedène, immatriculée sous le numéro 839830510

Immatriculation : RCS de Avignon
3820047

Par acte SSP du 14/07/2018 il a été constitué une **SARL** dénommée: **LE MAS PROVENÇAL**.

Siège social : 466 le moutail 84260 SARRIANS
Capital : 2.000 €
Objet : Maçonnerie général et de second oeuvre aussi bien dans le neuf que la rénovation , pour les particuliers et les professionnels

Gérant : M. CLEMENT Julien 466 Le Moutail 84260 SARRIANS
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de AVIGNON
3820004

Par acte SSP du 27/06/2018, il a été constitué une SPFPL sous forme de société à responsabilité limitée ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **SPFPL JURATE DUTTO**

Objet social : prise de participations et d'intérêts et la gestion de ces participations et intérêts dans des SEL de Médecins

Siège social :197 COURS BOURNIS-SAC 84300 CAVAILLON

Capital : 347.000 €
Durée : 99 ans
Gérance : Mme DUTTO JURATE, demeurant 436B Chemin de Cassouillet, 84460 Cheval-Blanc, pour une durée illimitée.
Immatriculation au RCS d' Avignon
3820006

Par acte SSP du 27/06/2018, il a été constitué une SPFPL sous forme de société à responsabilité limitée ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **SPFPL NEVERAUSKAS**

Objet social : prise de participations et d'intérêts et la gestion de ces participations et intérêts dans des SEL de Médecins

Siège social :197 COURS BOURNIS-SAC - 84300 CAVAILLON

Capital : 1.000 €
Durée : 99 ans

Gérance : Mme NEVERAUSKIENE ZIVILE, demeurant 571 CR 18 DE ST BALDOU, 84300 Cavailon, pour une durée illimitée.

Immatriculation au RCS d' Avignon
3820007

Suivant acte SSP du 16/07/2018, a été constituée la société civile immobilière présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **SCI CME**
Siège social : Grande Terre - 84400 AURIBEAU

Objet social : L'acquisition, l'administration, la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS d'AVIGNON.

Capital social : 3.000 €
Cession de parts : soumise à agrément

Gérants : Monsieur MIALON Eric et Madame MIALON Coralie, Grande Terre - 84400 AURIBEAU.
3820011

Par acte ssp du 16 juillet 2018, il a été constitué une société : **PEREZ-FISSEUX**. **Siège social** : 263 lot campagne des sauzes, loriol du comtat. **Objet** : acquisition, gestion et exploitation de tout bien immobilier et de parts de scpi.

Durée : 99 ans. **Capital** : 1 000 euros. **Forme** : SC. **Gérance** : Madame Séverine PEREZ, demeurant 263 Lot Campagne des Sauzes, Loriol du Comtat. **Agrement des cessions** : libre entre associé ; majorité des 3/4. **Immatriculation** au RCS Avignon .
3820008

Dans l'annonce 3817038 parue dans notre édition du 03/07/2018 relative à la constitution de la EURL MBTG il y avait lieu de lire : siège social : 208 rue de l'arc romain 84300 Cavailon et non 1 rue de l'arc romain 84300 Cavailon comme indiqué par erreur.

Pour avis rectificatif
3820054

MODIFICATIONS

SINIAT

Société par actions simplifiée au capital de 159.750.304 Euros
Siège social : 500 rue Marcel Demouque
Zone du Pôle technologique Agroparc
84000 Avignon
RCS Avignon 562 620 773

Au terme d'un procès-verbal du 19 juin 2018, il a été décidé : - de nommer en qualité de Co-Commissaire aux comptes titulaire la société : PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT ayant son siège social à Neuilly (92200), 63 rue de Villiers, inscrite au registre du commerce et des sociétés sous le numéro 672 006 483, pour une durée de six exercices venant à expiration à l'issue de la décision qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2023, soit en 2024.

Modification au registre du commerce et des sociétés d'Avignon.
Pour avis, le Président
3820014



SELARL YDES
Avocats
M.I.N. d'Avignon Bat H2
135 Avenue Pierre Sémard
84000 AVIGNON

« TOMATO NEWS »

Société par actions simplifiée
au capital de 5 183, 33 €
Siège social 2 avenue du
Blanchissage
84000 Avignon
R.C.S. AVIGNON 353 235 864

Aux termes d'une décision du Président social du 31.05.2018, le capital social a été augmenté de 4896 euros pour être porté à 10.079,88 euros, par voie d'apport en numéraire et création de 3200 actions nouvelles.

L'article 6 « - Apports et l'article 7 - Capital des statuts ont été modifiés en conséquence.

Mention sera faite au RCS d'AVIGNON.

Par acte décisionnel du 13 juin 2018 : l'objet social a été modifié : - La publication et la diffusion par voie électronique et sur support papier d'informations sur le secteur de la tomate d'industrie.

- la réalisation de toutes enquêtes et études documentaires sur les aspects agricoles, industriels, techniques scientifiques, économiques et financiers dans le domaine de la tomate d'industrie et de ses dérivés.

L'article 2 : objet des statuts modifié en conséquence

Il a été décidé de la nomination de Monsieur Martin STILWELL, né le 30/01/1949 à LISBONE, dem. rue dos carvalhos 40, Casal Da CARRAGUEIRA, Belas, 2605-270 Portugal, en remplacement d'Antonio Casana, démissionnaire.

Pour avis.
3820041

Aux termes de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 18 juillet 2018, de la société Guido Chevilly Société Civile Immobilière au capital de 24 544.29 euros. Siège social : 27 boulevard Malesherbes 75008 Paris. RCS 404 116 857 Paris constituée pour une durée de 99 années à compter du 29 décembre 1995, ayant pour objet social :

L'acquisition, la propriété, l'administration et l'exploitation par bail ou location de tout bien immobilier, utile à l'objet social, ces divers biens pouvant être soit apportés à la société, soit acquis par elle au cours de sa vie sociale, soit en toute propriété, soit sous forme de parts sociales. La mise en valeur desdits biens, notamment par l'édification de constructions nouvelles pour toutes destinations la transformation des constructions déjà existantes par tous travaux d'amélioration ou d'embellissement, et un capital de 24 544.29 euros, a décidé de transférer son siège social de Paris 8ème 27 boulevard Malesherbes à Cucuron 84160 Le Pavillon de Galon, à compter du 18 juillet 2018.

Les statuts seront modifiés en conséquence et la société qui était immatriculée au RCS de Paris sous le n°404 116 857, fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS de Avignon.

Pour avis.
3820033

Aux termes de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 18 juillet 2018, de la société Sylcha Société Civile Immobilière au capital de 31 099.60 euros. Siège social : 27 boulevard Malesherbes 75008 Paris RCS 404 111 502 Paris constituée pour une durée de 99 années à compter du 29 décembre 1995, ayant pour objet social : L'acquisition, la propriété, l'administration et l'exploitation par bail ou location de tout bien immobilier, utile à l'objet social, ces divers biens pouvant être soit apportés à la société, soit acquis par elle au cours de sa vie sociale, soit en toute propriété, soit sous forme de parts sociales. La mise en valeur desdits biens, notamment par l'édification de constructions nouvelles pour toutes destinations, la transformation des constructions déjà existantes et par tous travaux d'amélioration ou d'embellissement, et un capital de 31 099.60 euros, a décidé de transférer son siège social de Paris 8ème 27 boulevard Malesherbes à Cucuron 84160 Le Pavillon de Galon, à compter du 18 juillet 2018.

Les statuts seront modifiés en conséquence et la société qui était immatriculée au RCS de Paris sous le n°384 440 337, fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS de Avignon.

Pour avis.
3820031

Abonnez-vous
sur www.pa84.fr

ETEX BUILDING PERFORMANCE INTERNATIONAL SAS

Société par actions simplifiée
au capital de 148.056.400 €uros
Siège social : 500 rue Marcel
Demonque
Zone du Pôle technologique
Agroparc
84000 Avignon
RCS Avignon 535 050 686

Au terme d'un procès-verbal du 26 juin 2018, il a été décidé : - de nommer en qualité de Co-Commissaire aux comptes titulaire la société : PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT ayant son siège social à Neuilly (92200), 63 rue de Villiers, inscrite au registre du commerce et des sociétés sous le numéro 672 006 483, pour une durée de six exercices venant à expiration à l'issue de la décision qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2023, soit en 2024.

Modification au registre du commerce et des sociétés d'Avignon.

Pour avis, le Président
3820013

Aux termes de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 18 juillet 2018, de la société Sylgui 1 Société Civile Immobilière au capital de 84 151.86 euros. Siège social : 27 boulevard Malesherbes 75008 Paris. RCS 384 440 327 Paris constituée pour une durée de 99 années à compter du 17 décembre 1991, ayant pour objet social : l'achat et la mise en valeur notamment au moyen de l'édification de constructions et de l'exécution de tous travaux, tous baux y compris commerciaux, cession de tous immeubles ou biens et droits immobiliers et particulièrement d'une propriété bâtie, sis à COLOMBES (Hauts de Seine) 67, avenue Henri Barbusse, et un capital de 84 151.86 euros, a décidé de transférer son siège social de Paris 8ème 27 boulevard Malesherbes à Cucuron 84160 Le Pavillon de Galon, à compter du 18 juillet 2018.

Les statuts seront modifiés en conséquence et la société qui était immatriculée au RCS de Paris sous le n°384 440 327, fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS de Avignon.

Pour avis.
3820026

STE NOUVELLE PROVENCE RESEAUX

SAS au capital de 10 000 euros
Quartier les Margouillons
GARGAS 84400
508 819 174 RCS AVIGNON

Des procès-verbaux des décisions : - de l'associée unique du 24 avril 2017, - et du Président du 24 avril 2017, - et du Président du 24 avril 2018,

Il résulte que le capital social a été augmenté de 200 € pour être porté de 10 000 € à 10 200 €, par incorporation de réserves et attribution gratuite de 2 actions nouvelles, par application des dispositions des articles L. 225-197-1 du Code de Commerce.

Les articles 8 et 9 des statuts ont été modifiés corrélativement.

Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce d'Avignon.
Pour avis, le représentant légal.
3820060

Félix Hervais

Société à responsabilité limitée
au capital de 25 000 euros
27 boulevard Malesherbes
75008 Paris
RCS 490 390 135 Paris

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 18 juillet 2018, la société susvisé, dont le gérant est Monsieur Guy Hervais, Le Pavillon de Galon, 84 160 Cucuron, a décidé de transférer son siège social Paris 8ème 27 boulevard Malesherbes au Cucuron 84160 Le Pavillon de Galon, à compter du 18 juillet 2018.

Les statuts seront modifiés en conséquence et la société qui était immatriculée au RCS de Paris sous le n°490 390 135, fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS de Avignon.

Pour avis, La gérance
3820030

Erratum à l'annonce parue le 3 juillet 2018 dans L'Echo du mardi n° 3817 concernant la société J.M DEVELOPPEMENT, il faut lire que le gérant partant est Monsieur Julien MITEAUX. Le Président Monsieur Julien MITEAUX demeure 765 Route de Valbonnette 84420 PIOLENC. 3820017

STE ENERGETIQUE DE CAZAUX DE LABROUST

Siège : SECL
Société par actions simplifiée
au capital de 38.400 €
Siège social :
120 rue Jean-Marie Tjibaou
Ecoparc ZI Courtine
84000 AVIGNON
314 765 199 R.C.S. Avignon

Suivant procès-verbal en date du 9 juillet 2018 l'associé unique prend acte de la démission de Monsieur Hugo BUIS de son mandat de directeur général à compter du 1er juillet 2018.

Mention en sera faite au RCS d'Avignon
3820052

La SARL DIAMOND RACING TEAM, dont le siège social est à ORANGE (84100), 146 rue d'Irlande ZAC du Coudoulet, au capital social de 2000,00 Eur, immatriculée au RCS d'AVIGNON sous le numéro 833750227. L'AGE du 29/06/2018 a pris acte de la démission de M. Cédric MAGNET des fonctions de co-gérant, à compter du 01/07/2018. M. Grégory LONGERON, demeure seul gérant à compter de cette même date.

Par acte sous signatures privées en date du 29/06/2018 enregistré au SPFE de VALENCE1 le 05/07/2018, dossier 2018 34944 réf.2018 N 00840. M. Cédric MAGNET a cédé ses 50 parts sociales à M. Grégory LONGERON qui détient désormais les 100 parts sociales composant le capital social. La SARL devient unipersonnelle. Les statuts sont modifiés en conséquence.

Mention au RCS d'AVIGNON.
Pour avis et mention.
3820012

FERRONNERIE TEYSSONNIERE

Société à responsabilité limitée
au capital de 1.000 euros
Siège social : Avenue Jean
Mermoz, Résidence les Lavandes
Bâtiment U2
84400 APT
829 759 323 RCS AVIGNON

Par assemblée générale du 20 juin 2018, le siège social a été transféré au 70 Chemin des Cypres 84400 APT à compter du 01/05/2018. L'article 4 Siège social des statuts a été modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS d'AVIGNON.
Pour avis
3820055

ENECO SOLAR ASSETS FRANCE 1

Société par actions simplifiée
au capital de 68.300 €
Siège social :
120 rue Jean-Marie Tjibaou
Ecoparc ZI Courtine
84000 AVIGNON
524 273 364 R.C.S. Avignon

Suivant procès-verbal en date du 9 juillet 2018 l'associé unique prend acte de la démission de Monsieur Hugo BUIS de ses fonctions de directeur général à compter du 1er juillet 2018.

Mention en sera faite au RCS d'Avignon
Le représentant légal
3820048

NOBLE S.A

au capital de 160.000 €
828 route d'AIX 84120 PERTUIS
R.C.S. AVIGNON 304 099 674

Par PV d'AG du 22/06/2018 l'assemblée générale a pris acte de la démission de M. Arnaud QUERU de ses fonctions d'administrateur et nommé en qualité de nouvel administrateur pour une durée de 6 exercices à compter du 22/06/2018 la SARL DEMETERRA ayant son siège social 27 Route de la Loire La Chapelle Basse Mer 44450 DIVATTE SUR LOIRE, immatriculée au RCS NANTES 839 702 040 . Par PV du conseil d'administration du 22/06/2018 la SARL DEMETERRA a été nommée Présidente du Conseil d'Administration. Mention sera faite au RCS de Avignon. Pour avis.
3820024

Aux termes de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 18 juillet 2018, de la société Elsie Société Civile Immobilière au capital de 1 000 euros. Siège social : 27 boulevard Malesherbes 75 008 Paris. RCS 480 957 265 Paris constituée pour une durée de 99 années à compter du 3 février 2005, ayant pour objet social : L'acquisition, la mise en valeur et l'exploitation par bail ou autrement de tous biens immobiliers, et un capital de 1 000 euros, a décidé de transférer son siège social de Paris 8ème 27 boulevard Malesherbes à Cucuron 84160 Le Pavillon de Galon, à compter du 18 juillet 2018.

Les statuts seront modifiés en conséquence et la société qui était immatriculée au RCS de Paris sous le n°480 957 265, fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS de Avignon.

Pour avis.
3820028

Aux termes de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 18 juillet 2018, de la société Sylgui 5 Société Civile Immobilière au capital de 1 000 euros. Siège social : 27 boulevard Malesherbes 75 008 Paris. RCS 480 958 412 Paris constituée pour une durée de 99 années à compter du 7 février 2005, ayant pour objet social : L'acquisition, la mise en valeur et l'exploitation par bail ou autrement de tous biens immobiliers, et un capital de 1 000 euros, a décidé de transférer son siège social de Paris 8ème 27 boulevard Malesherbes à Cucuron 84160 Le Pavillon de Galon, à compter du 18 juillet 2018.

Les statuts seront modifiés en conséquence et la société qui était immatriculée au RCS de Paris sous le n°480 958 412, fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS de Avignon.

Pour avis.
3820029

SAVOIR-RELIER

SARL au capital de 5.000 €
17 route de Villars - Quartier
Saurette
84400 APT
751 301 177 RCS AVIGNON

Aux termes des décisions du 19/2/2018, les Associés ont décidé : - de nommer, en qualité de gérant, M. Philippe GAUD demeurant 79 rue Victor Hugo, 94200 Ivry sur Seine, en remplacement de Mme Valérie GAUTHIER, démissionnaire.

- de préciser l'adresse du siège social qui devient : 17 route de Villars, Quartier Saurette/166 impasse du Grand Chêne, 84400 Apt
Pour avis
3820058

LA GRUGIERE DE PERNES

SAS au capital de 1 000 €
1711 Route de Patris
84210 PERNES LES FONTAINES
808110985 RCS AVIGNON

D'un procès-verbal de décisions ordinaires de l'assemblée générale du 29 juin 2018, il résulte que : la société COFIMEC, société de commissaires aux comptes, dont le siège social est à MARSEILLE (Bouches-du-Rhône), 6 bis impasse Latil a été nommé en qualité de commissaire aux comptes titulaire.

Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce d'AVIGNON.
Pour avis, le représentant légal.
3820010

ENECO SOLAR ASSETS FRANCE 2

Société par actions simplifiée
au capital de 300.000 €
Siège social :
120 rue Jean-Marie Tjibaou ZI
Courtine Ecoparc
84000 AVIGNON
811 538 545 R.C.S. Avignon

Suivant procès-verbal en date du 9 juillet 2018 l'associé unique prend acte de la démission de Monsieur Hugo BUIS de ses fonctions de directeur général à compter du 1er juillet 2018.

Mention en sera faite au RCS d'Avignon
3820051

OTS

Société par actions simplifiée
au capital de 1.100.000 €
Siège social :
120 rue Jean-Marie Tjibaou
Ecoparc ZI Courtine
84000 AVIGNON
820 002 830 R.C.S. Avignon

Suivant procès-verbal en date du 29 juin 2018, l'assemblée des associés statuant en application de l'article L.225-248 du Code de Commerce, a décidé de ne pas prononcer la dissolution anticipée de la société.

Mention sera portée au registre du Commerce de Avignon.
Le représentant légal
3820053

ECO ENERGIE HABITATION

Société par actions simplifiée
au capital de 2.000.000 €
Siège social :
120 rue Jean Marie Tjibaou
84000 AVIGNON
800 793 986 R.C.S. Avignon

Suivant procès-verbal en date du 9 juillet 2018 l'associé unique prend acte de la démission de Monsieur Hugo BUIS de ses fonctions de directeur général à compter du 1er juillet 2018.

Mention en sera faite au RCS d'Avignon
Le représentant légal
3820049

LA CAMARGUE

SCI au capital de 21 300€
3 et 5 Rue Matheron
13100 AIX EN PROVENCE
RCS Aix-En-Provence 442 984 589

Par décision du 18/07/2018, il a été décidé à compter du 19/07/2018 le transfert du siège social au 10 Av. de Fontcouverte 84000 AVIGNON.

Gérant : M. Sébastien GERMANIER, Immeuble Les Grands Vergers, 24 Rue Des Grands Vergers, CONTHEY, SUISSE.

L'article n° 4 des statuts a été modifié en conséquence.
Mention sera faite au RCS de AVIGNON
3820045

MATHERON

SCI au capital de 1 000 €
3 et 5 Rue Matheron
13100 AIX EN PROVENCE
RCS Aix-En-Provence 512 023 656

Par décision du 18/07/2018, il a été décidé à compter du 19/07/2018 le transfert du siège social au 10 Av. de Fontcouverte 84000 AVIGNON.

Gérant : M. Sébastien GERMANIER, Immeuble Les Grands Vergers, 24 Rue Des Grands Vergers, CONTHEY, SUISSE.

L'article n° 5 des statuts a été modifié en conséquence.
Mention sera faite au RCS de AVIGNON
3820046

SARL LEADER PRICE TRILLADE

Société à responsabilité limitée
au capital de 1.000 euros
Siège social : 71, avenue de la
Trillade
84000 Avignon
820 464 220 RCS Avignon

Par décisions en date du 19/06/2018, l'associé unique a nommé, pour une durée indéterminée, avec effet immédiat, Mr El Haj Dougui demeurant 2, rue Troyon - 92310 Sèvres en qualité de gérant, en remplacement de Mr Antoine Ferreira Martins, démissionnaire.
3820037

Aux termes d'une délibération en date du 30 septembre 2017, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société ALBERT SARL, SARL au capital de 2 500 euros, Siège social : 10 avenue Fontcouverte 84000 AVIGNON, RCS AVIGNON 801 620 816, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.
Pour avis
3820019

Contactez-nous
al@pa84.com
04 90 16 54 03

Les Petites affiches de Vaucluse **l'écho du mardi** n°3820 du 24 Juillet 2018

Ministère de la culture et de la communication - Arrêté du 21/12/2017 relatif au tarif annuel et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales Pour le département du Vaucluse le tarif à la ligne est fixé à 4,16 euros HT

Annonces légales

SODALIS FRANCE

SAS au capital de 25 000 000 euros
Siège social : Le Moulin Saint-Pierre Les taillades
84300 Cavaillon
813 227 527 RCS Avignon

Aux termes des décisions de l'AGO du 05/06/2018, il a été décidé de nommer JUMP HOLDING S.R.L., Société Italienne sis 15, via Matteo Bandello - 20123 Milano Italie, numero 2505824 en qualité de président - président du CA en remplacement de Jump Holding (partant aussi de ses fonctions de Membre du Comité d'administration).
3820068

LAST EVENT

Société À Responsabilité Limitée au capital de 500.00 €
Siège social : 851 Av. Voltaire
Garcin
84800 L ISLE SUR LA SORGUE
812 043 685 RCS Avignon

Suivant décisions de l'associée unique du 26 avril 2018 : La date de clôture de l'exercice social a été fixée au 30 septembre de chaque année. L'article 6 des statuts a été modifié en conséquence.
Dépôt légal au Greffe du Tribunal de commerce d'Avignon.
Pour avis, la gérance
3820009

ENECO FRANCE

Société par actions simplifiée au capital de 22.037.000 €
Siège social :
120 rue Jean-Marie Tjibaou
Ecoparc ZI Courtine
84000 AVIGNON
509 033 882 R.C.S. Avignon

Suivant procès-verbal en date du 9 juillet 2018 l'associé unique prend acte de la démission de Monsieur Hugo BUIS de ses fonctions de directeur général à compter du 1er juillet 2018.
Mention en sera faite au RCS d'Avignon
3820050

SCI Guido Chevilly

Société Civile Immobilière au capital de 24 544.29 euros
Siège social : Le Pavillon de Galon
84160 Cucuron
RCS : 404 116 857 Avignon

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 18 juillet 2018, Monsieur Guy Hervais, demeurant à Cucuron 84160 Le Pavillon de Galon a été nommé gérant de la société en remplacement de Madame Sylvie Hervais, et ce, à compter du 18 juillet 2018.
Pour avis,
3820032

LE TREFLE

Société À Responsabilité Limitée au capital de 4 000.00 €
Siège social :
33 rue des Teinturiers
84000 Avignon
754 095 834 RCS AVIGNON

Suivant décisions de l'AGE du 19/05/2018, les associés, statuant dans le cadre des dispositions de l'article L.223-42 du Code de commerce, ont décidé de ne pas dissoudre la société.
Dépôt légal au Greffe du Tribunal de commerce d'AVIGNON.
Pour avis, la gérance
3820021

CUISINES PELLEN

SARL au capital de 10000 €
Siège social : Chemin de Gourre d'Aure, Logement les Prés Verts
84120 Pertuis
534 384 128 RCS d' Avignon

En date du 19/07/2018, l'associé unique a nommé en qualité de gérant M. BULANT Benjamin, demeurant 124 Impasse de la Savournine, 84530 Villelaure en remplacement de M. PELLEN Jean-Marc, à compter du 19/07/2018.
Modification au RCS d' Avignon
3820042

Groupe d'Interventions sur Réseaux - SAS

SAS au capital de 4 000 €
827 route de Saint Albergaty
84210 ALTHEN DES PALUDS
813 987 229 RCSAvignon

Aux termes de l'AGEdu 17/07/2018, il a été décidé de transférer le siège social au 7 rue Jean Moulin 21400 CHATILLON SUR SEINE. L'article 3 des statuts a été modifié en conséquence. Mention sera faite au RCSd'Avignon et Dijon.
Pour avis
3820044

McCORMICK FRANCE HOLDINGS SAS

Société par Actions Simplifiée au capital de 298.216.804 Euros
Siège social : Site Agroparc,
315, rue Marcel Demonque,
84917 Avignon Cedex 9
432 473 890 RCS AVIGNON

Les décisions d'associé unique du 31.05.2018 ont décidé de ne pas renouveler le mandat des commissaires aux comptes Suppléant du cabinet Auditec.
3820061

CHRIS CUISINES

SARL au capital de 18780 €
Siège social : 5 AVENUE DU GENERAL CHARLES DE GAULLE
84320 Entraigues-sur-la-Sorgue
488 614 579 RCS d' Avignon

L'AGE du 01/07/2018 a décidé de transférer le siège social de la société CLOS SAINT VALENTIN, 29 RUE DES TILLEULS, 84210 Althen-des-Paluds, à compter du 01/07/2018.
Mention au RCS d' Avignon
3820064

FUIT'EXPERT

SARL au capital de 10 000 €
827 route de Saint Albergaty
84210 ALTHEN DES PALUDS
499 397 784 RCSDIJON

Aux termes de l'AGEdu 17/07/2018, il a été décidé de transférer le siège social au 7 rue Jean Moulin 21400 CHATILLON SUR SEINE. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence. Mention sera faite au RCSd'Avignon et Dijon.
Pour avis
3820043

DISTRI PARTNER

SAS au capital de 50.000 €
139 Chemin de Fontvieille
84120 LA BASTIDONNE
749918595 RCS de AVIGNON

Par décision de l'AGE du 30/06/2018, il a été décidé de : nommer Président Mme ANGEE Anne-veronique 139 chemin de fontvieille 84120 LA BASTIDONNE en remplacement de M. ANGEE SEBASTIEN démissionnaire.Mention au RCS de AVIGNON
3820056

Par acte SSP du 31/10/2017 Mme BRES Gaëlle 39 lotissement le pavillon 13440 CABANNES a cédé à Mme DUBREIL Veronique 433 avenue de coucourelle 84210 PERNES LES FONTAINES, le droit au bail des locaux sis 7 rue emile zola 84210 PERNES LES FONTAINES, moyennant le prix principal de 3.500 €
L'entrée en jouissance est fixée au 06/11/2017.
Les oppositions éventuelles seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publications légales à l'adresse des locaux.
3820015

GEO EXPERTISE

EURL au capital de 1 000 €
30 rue Joseph Vernet
84000 AVIGNON
794 268 938 RCSAvignon

En date du 01/07/2018, l'associé unique a décidé de transférer le siège social de la société au 42 rue Joseph Vernet 84000 AVIGNON, à compter du 01/07/2018.
Mention au RCS d'Avignon.
3820034

DISSOLUTIONS

L'Assemblée Générale Extraordinaire de la SARL SOCIETE D'EXPLOITATION DU GARAGE HERAUD, au capital de 7622.45 €, sise 8 boulevard Jules Ferry, 84000 AVIGNON, immatriculée au RCS d'Avignon sous le numéro 304 634 520 réunie le 30/06/2018 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Gérard PIETRINI, demeurant 13 traverse des Ecoles, 30133 LES ANGLÉS, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.Le siège de la liquidation est fixé 8 boulevard Jules Ferry, 84000 AVIGNON. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce d'Avignon, en annexe au Registre du commerce et des sociétés. Pour avis Le Liquidateur
3820062

BAR RESTAURANT DU MARCHÉ GARE

SARL en liquidation
Au capital de 7 622.45 €
Siège : Bar Restaurant
du Marché Gare
84200 CARPENTRAS
Siège de liquidation : 2030 Chemin
de Saint Gens
84200 CARPENTRAS
389 767 807 RCS AVIGNON

L'Assemblée Générale réunie le 30 juin 2018 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Frédéric DURAND de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce d'Avignon, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis, le liquidateur
3820020

SCI LES CIGALES

SCI au capital de 15 244.90 €
Quartier les garrigues
84220 GORDES
RCS AVIGNON D383 927 811

Aux termes du procès-verbal de l'AGE en date du 29/03/18, la gérante a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 29/03/18, à la suite du décès de l'associé Mme DIMECH Marie, survenue le 27/10/2017, et de la réunion de toutes les parts sociales en une seule main. La gérante devenant ainsi l'associé unique.
Le liquidateur sera la gérante, Mme CUSTODE Marie-Christine demeurant quartier les garrigues à Gordes 84220.
Mention sera faite au RCS d'Avignon.
La gérante
3820022

DIVERS

Avis de saisine de legataire universel - Délai d'opposition

Article 1007 du Code civil
Art. 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547 du 28/11/2016

Suivant testament olographe en date du 21 juin 2006,
Madame Andrée Marie RUFFIEUX veuve CARRIERE a consenti un ou des legs universel(s).
Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Didier ADRIEN, Notaire associé, membre de la Société Civile Professionnelle dénommée «Pierre RICHET et Didier ADRIEN, Notaires Associés», titulaire d'un Office Notarial à VILLEMOMBLE (Seine Saint Denis), 37 avenue de Rosny, le 9 juillet 2018, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de saisine.
Opposition à l'exercice de ses droits

pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Me PETER, notaire à LE PEAGE DE ROUSSILLON (38550) 6 rue du Stade dans le délai d'un mois à compter du 11 juillet 2018 - date de réception par le greffe du TGI d'AVIGNON de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.
En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.
3820003



Me Evelynne BEAUME
Notaire
à BEAUMES DE VENISE
Rte de Saint Vêran

AVIS DE DEPOT DE TESTAMENT

Par testament olographe du 16 Mars 2000, Madame Denise RICOU-FAVIER, en son vivant retraitée, demeurant à SAINT ROMAN DE MALEGARDE (84290), 107 chemin de Favier, née à SAINT ROMAN DE MALEGARDE, le 08/01/1922, veuve de Monsieur Emile RICOU, décédée à SAINT ROMAN DE MALEGARDE (84290), le 26 janvier 2018, a institué un légataire universel. Ce testament a été déposé au rang des minutes de Maître BEAUME suivant procès-verbal dont la copie authentique a été adressée au greffe du TGI de CARPENTRAS le 17/07/2018. L'acte de notoriété et l'acte constatant les conditions de la saisine des légataires ont été dressés par Me BEAUME le 17/07/2018. Les oppositions pourront être formées auprès de Me BEAUME 382 route de Saint Vêran 84190 BEAUMES DE VENISE, notaire chargé du règlement de la succession.
Pour avis. Me Evelynne BEAUME
3820025

FONDS DE COMMERCE

Suivant acte sous seing privé en date à NIMES du 26 juin 2018, enregistré au Service de la Publicité Foncière et de l'Enregistrement d'AVIGNON 1, le 4 juillet 2018, Dossier 2018 30359, référence 2018 A 02904, la société GESDIFET 84, SARL au capital de 57.000 €, immatriculée au RCS d'AVIGNON sous le n°382 145 233, dont le siège est 783 chemin du Périgord - 84130 LE PONTET, a cédé à la société CENTERFETE 84, SARL au capital de 10.000 €, immatriculée au RCS d'AVIGNON sous le n° 839 615 325, dont le siège social est 783 chemin du Périgord - 84130 LE PONTET, un fonds de commerce de vente d'articles de fêtes et activités de loisirs, sis et exploité à LE PONTET (84130), 783 chemin du Périgord - 84130 LE PONTET, pour lequel le vendeur est immatriculé au RCS de NIMES sous le n°382 145 233.
La vente a eu lieu moyennant le prix 270.000 €, s'appliquant aux éléments incorporels pour 227.434 €, au matériel et au mobilier commercial pour 42.566 €.
L'entrée en jouissance a eu lieu le 1er juillet 2018.
Les oppositions des créanciers, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publications légales à la SARL CENTERFETE 84 - 783 chemin du Périgord - LE PONTET (84130).
3820067

Suivant acte reçu par Maître Anne-Laurence CORTEZ, notaire à CHATEAUNEUF DU PAPE, le 2 juillet 2018, enregistré au SPFE AVIGNON 1er,
A été cédé par la SAS PIERRE ALBERT, Société par actions simplifiée au capital de 1000 €, dont le siège est à CAVAILLON (84300), 127 cours Bournissac, identifiée au SIREN sous le numéro 801862426 et immatriculée au RCS d'AVIGNON, Monsieur Pierre Edmond Jean Marie ALBERT, né à SALON-DE-PROVENCE (13300), le 5 août 1952, demeurant à GRAVESON (13690) 11 impasse des Alpines Avenue Auguste Chabaud et Monsieur Marc Georges ALBERT, né à MARSEILLE (13000), le 2 février 1923, demeurant à GRAVESON (13690) 11 avenue du Docteur Parmayon Résidence l'Arlésienne.
A ANTONIN LAMBERT, Société à responsabilité limitée au capital de 10000 €, dont le siège est à CAVAILLON (84300), 54 rue de la République, identifiée au SIREN sous le numéro 539420687 et immatriculée au RCS d'AVIGNON.
Un fonds de commerce d'HORLOGERIE - BIJOUTERIE - ORFÈVRE, comprenant l'enseigne, le nom commercial, la clientèle, le droit au bail sis à CAVAILLON (84300) 123 et 127 Cours Bournissac,
Moyennant le prix de 7.500 € s'appliquant aux éléments incorporels pour TROIS MILLE EUROS (3 000,00 EUR) et

au matériel pour QUATRE MILLE CINQ CENTS EUROS (4 500,00 EUR).

La date d'entrée en jouissance est fixée au 1er juillet 2018.

Les oppositions seront reçues en l'Etude de Maître Anne-Laurence CORTEZ, notaire à CHATEAUNEUF DU PAPE (Vaucluse) où domicile a été élu à cet effet, dans les dix jours suivant la dernière en date de la présente insertion et de la publication au Bulletin officiel des annonces civiles et commerciales (BODACC).

Pour unique insertion. Le notaire
3820005



VOTRE ACCÈS AU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIÉTÉS !

infogreffe.fr
Les Offres des Tribunaux de Commerce

TRIBUNAUX

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'AVIGNON

Par jugement du 18/07/2018, le tribunal de commerce d'Avignon a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :
BAS INFORMATIQUE SN (SARL)
96, rue Porte de Mazan
84200 Carpentras
Commerce de détail d'ordinateurs, d'unités périphériques et de logiciels en magasin spécialisé
RCS AVIGNON : 794 346 718
3820073

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'AVIGNON

Par jugement du 18/07/2018, le tribunal de commerce d'Avignon a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :
FRUIT DAY (SARL)
135, AVENUE PIERRE SEMARD BAT J 12
84000 AVIGNON
Commerce de gros (commerce inter-entreprises) de fruits et légumes
RCS AVIGNON : 448 429 514
3820076

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'AVIGNON

Par jugement du 18/07/2018, le tribunal de commerce d'Avignon a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :
MADEZE (SAS)
avenue du Comtat Venaissin
route de Saint-Didier
84200 Carpentras
Activités des marchands de biens immobiliers
RCS AVIGNON : 500 385 695
3820077

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'AVIGNON

Par jugement du 18/07/2018, le tribunal de commerce d'Avignon a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :
ENTREPRISE VAUCLUSIENNE DE RENOVATION (COOPARL)
1526, avenue Jean-Henri Fabre
84810 Aubignan
Travaux de maçonnerie générale et gros oeuvre de bâtiment
RCS AVIGNON : 801 574 617
3820080

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'AVIGNON

Par jugement du 18/07/2018, le tribunal de commerce d'Avignon a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :
AERO TECHNIQUE ASSISTANCE (SARL)
allée de la Chartreuse
Aéroport Aéroport d'Avignon
84140 Montfavet
Activités des sièges sociaux
RCS AVIGNON : 502 492 499
3820081

**GREFFE DU TRIBUNAL DE
COMMERCE D'AVIGNON**

Par jugement du 18/07/2018, le tribunal de commerce d'Avignon a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :
SOLEIDO (SARL)
63, rue Benjamin Franklin ZAC Saint-Martin
84120 Pertuis
Coiffure
RCS AVIGNON : 479 096 463
3820070

**GREFFE DU TRIBUNAL DE
COMMERCE D'AVIGNON**

Par jugement du 18/07/2018, le tribunal de commerce d'Avignon a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :
FORMATION HYPER PROFESSIONNELLE (SARL)
13, place Notre Dame du Mont
13006 Marseille 06
Formation continue d'adultes
RCS AVIGNON : 431 827 005
3820075

**GREFFE DU TRIBUNAL DE
COMMERCE D'AVIGNON**

Par jugement du 18/07/2018, le tribunal de commerce d'Avignon a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :
LB & LH (SARL)
1560, route de Saint-Saturnin
84130 Le Pontet
Entretien et réparation de véhicules automobiles légers
RCS AVIGNON : 512 296 526
3820082

**GREFFE DU TRIBUNAL DE
COMMERCE D'AVIGNON**

Par jugement du 18/07/2018, le tribunal de commerce d'Avignon a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :
AUDREY PAULY (SARL)
11, boulevard de la Salanque
66420 Le Barcarès
Restauration traditionnelle
RCS AVIGNON : 513 546 770
3820071

**GREFFE DU TRIBUNAL DE
COMMERCE D'AVIGNON**

Par jugement du 18/07/2018, le tribunal de commerce d'Avignon a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :
IMMORANGE (SARL)
28, place André Bruey
84100 Orange
Agences immobilières
RCS AVIGNON : 500 160 122
3820072

**GREFFE DU TRIBUNAL DE
COMMERCE D'AVIGNON**

Par jugement du 18/07/2018, le tribunal de commerce d'Avignon a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :
VDMP (SAS)
127, Cours Gambetta
84250 Le Thor
Boulangerie et boulangerie-pâtisserie
RCS AVIGNON : 811 055 961
3820074

**GREFFE DU TRIBUNAL DE
COMMERCE D'AVIGNON**

Par jugement du 18/07/2018, le tribunal de commerce d'Avignon a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :
DELOMELANICOM (SAS)
161, avenue Rodolphe d'Aymard
84100 Orange
Activités des agences de publicité
RCS AVIGNON : 811 600 451
3820078

**GREFFE DU TRIBUNAL DE
COMMERCE D'AVIGNON**

Par jugement du 18/07/2018, le tribunal de commerce d'Avignon a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :
SAS PAPA GAYO
Quartier Fraysse Colombe
84500 Bollène
Débits de boissons
RM :
3820079

MARCHES A PROCEDURE ADAPTEE**AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE****Services**

Identification de l'organisme qui passe le marché : Etablissement public territorial
Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Communauté d'agglomération du Grand Avignon Monsieur le Président 320 chemin des Meinajaries Agroparc BP 1259 84911 Avignon cedex 9 Téléphone : 04 90 84 47 00 Poste : 4729 Télécopieur : 04 90 84 47 15
Adresse de courrier électronique (courriel) : contact@grandavignon.fr
Adresse internet du profil acheteur : http://grandavignon.marcoweb.fr
Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs
Objet du marché : Animation d'une maîtrise d'oeuvre urbaine et sociale relogement et mise en oeuvre du protocole de relogement inter bailleurs dans le cadre du NPNRU du Grand Avignon - 1er phase - AO n° 18PI004
L'avis implique l'établissement d'un accord-cadre avec un seul opérateur
Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation)

Type de procédure : Procédure adaptée
Date limite de réception des offres : 14 septembre 2018 à 16 heures
Date d'envoi du présent avis à la publication : 18 juillet 2018
Renseignements complémentaires :
Le dossier de consultation peut être téléchargé sur le site : http://grandavignon.marcoweb.fr sous la référence 18PI004
Les éléments suivant du dossier de consultation ne sont pas disponibles sur le profil d'acheteur et seront transmis sur demande des candidats sur support physique électronique/par courriel :
- Diagnostic social résidence Pierre et Marie Curie/Mistral Habitat-solihua vaucluse 2017
- Diagnostic social résidence Mistral Grand Avignon Résidences (2015-Lieux dits)
- Diagnostic social résidence Ventouresco (Grand Avignon Résidences - Lieux dits 2017)
- Données d'occupation des 4 bailleurs au 2ème trimestre 2018 qui comporte :
• Tableau récapitulatif des typologies
• Composition des ménages,
• Niveau de ressources,
• Situation administrative et comptable (impayés, contentieux...) le cas échéant
3820040

**AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE**

Identification de l'organisme qui passe le marché : VILLE DE BOLLENE - Place Reynaud de la Gardette B.P. 207 - 84505 BOLLENE - Téléphone : 04.90.40.51.88 Télécopie : 04.90.40.51.22

Objet du marché : MISE EN FOURRIERE DES VEHICULES, ENLEVEMENT ET GARDIEN-NAGE

Procédure de passation: Marché de service . Procédure Adaptée (article 27 du Décret 360-2016 du 25 mars 2016).

Forme de marché : L'accord-cadre avec minimum et maximum est passé en application des articles 78 et 80 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016. Il s'agit d'un marché à bons de commande mono attributaire. Les besoins de la collectivité sont susceptibles de varier annuellement dans les limites suivantes :

montant minimum 3 000 euros HT
montant maximum 7 000 euros HT

Lieu d'exécution : Commune de Bollène

Durée du marché : La durée de validité du présent marché est fixée du 15 octobre 2018 au 15 octobre 2019 . Il pourra être reconduit 3 (trois) X 1 (un) an sans que la durée ne dépasse 4 (quatre) ans ferme.

Tranches et lots : Il n'est pas prévu de décomposition en tranche et ni en lot.

Justificatifs à produire : Mentionné dans le règlement de consultation

Critères d'attribution : PRIX, noté sur 50 points, VALEUR TECHNIQUE, noté sur 50 points.

Date limite de réception des offres : Le 07 août 2018 à 12 heures

Retrait des dossiers : Mairie - Service Commande publique - BP 207 - 84505 BOLLENE CEDEX- Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30 - commande.publique@ville-bollene.fr ou via le lien :

https://publication.marchesonline.com/publication/extern/apcConsultationAcces.do?idConsultation=MzExMDYyNg%3D%3D

Date d'envoi de l'avis à la publication : Le 19 juillet 2018
3820066

**AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE**

Identification de l'organisme qui passe le marché : VILLE DE BOLLENE - Place Reynaud de la Gardette B.P. 207 - 84505 BOLLENE - Téléphone : 04.90.40.51.88 Télécopie : 04.90.40.51.22

Objet du marché : CONTRÔLE TECHNIQUE DE LA CONSTRUCTION

Type de marché de travaux : Marché de prestation intellectuelle. Procédure Adaptée (article 27 du Décret 360-2016 du 25 mars 2016).

Lieu d'exécution : Commune de Bollène

Durée du marché : Le prestataire exécutera ses missions pour chaque opération conformément aux délais indiqués dans le CCTP, en respectant les délais maximum imposés.

Tranches et lots : Il n'est pas prévu de décomposition en tranche et ni en lot.

Justificatifs à produire : Mentionné dans le règlement de consultation

Critères d'attribution : PRIX, noté sur 70 points, VALEUR TECHNIQUE, noté sur 30 points.

Procédure de passation : Procédure adaptée (Art 27 du décret 360-2016).

Date limite de réception des offres : Le 06 août 2018 à 12 heures

Retrait des dossiers : Mairie - Service Commande publique - BP 207 - 84505 BOLLENE CEDEX- Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30 - commande.publique@ville-bollene.fr ou : https://publication.marchesonline.com/publication/extern/apcConsultationAcces.do?idConsultation=MzEwOTExNw%3D%3D

Date d'envoi de l'avis à la publication : Le 18 juillet 2018
3820027

VENTES IMMOBILIERES

SOCIETE CIVILE PROFESSIONNELLE D'AVOCATS
Henri BILLY - Marie-Pierre SIGNORET - Bruno BOUCHOUCHA
Avocats associés
6 rue Edouard Millaud 13150 TARASCON
Tel : 04.90.91.11.59
(bouchoucha@wanadoo.fr)

**VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES EN UN
LOT SUR LICITATION**

A l'audience du Juge de l'exécution du Tribunal de Grande Instance de TARASCON, qui sera tenue au Palais de Justice de ladite ville ;
DEUX APPARTEMENTS AVEC TERRASSE A ARLES 5 rue du Pont
MISE A PRIX : CENT DIX-SEPT MILLE EUROS (117 000 €)

Avec faculté de baisse du quart, du tiers et de la moitié en cas de carence d'enchères

Frais payables en sus
ADJUDICATION LE LUNDI 10 SEPTEMBRE 2018 à 9 heures

LOT UNIQUE :
Sur la commune de ARLES (BOUCHES DU RHONE), dans un immeuble collectif situé 5 rue du Pont, cadastré section AD numéro 34, lieudit «5 rue du Pont», pour une contenance de 02a 27ca.

LOT NUMERO HUIT (8) :
Au premier étage, une chambre avec antichambre, salle d'eau et water-closet, située à gauche dans l'immeuble pour un observateur situé dans la rue Pasteur, face à l'immeuble. Et les 63/1000èmes indivis des parties communes de l'ensemble immobilier. L'accès au lot se faisant par la rue du Pont.

LOT NUMERO NEUF (9) :
Au deuxième étage, une terrasse, située au centre de l'immeuble. Et les 8/1000èmes indivis des parties communes de l'ensemble immobilier. L'accès au lot se faisant par la rue du Pont.

LOT NUMERO ONZE (11) :
Au premier étage, un appartement occupant tout le côté Nord de l'immeuble. Et les 167/1000èmes indivis des parties communes de l'ensemble immobilier. L'accès au lot se faisant par la rue du Pont.

LOT NUMERO DOUZE (12) :
Au deuxième étage, une cuisine située à mi-étage derrière la cage d'escalier pour un observateur placé dans la rue du Pont, face à l'immeuble. Et les 20/1000èmes indivis des parties communes de l'ensemble immobilier. L'accès à ce lot se faisant par la rue du Pont.

Les locaux sont libres de toute occupation.
MISE A PRIX : L'adjudication des biens et droits immobiliers sus désignés aura lieu sur la mise à prix ci-après : **CENT DIX-SEPT MILLE EUROS (117 000 €)**

Avec faculté de baisse du quart, du tiers et de la moitié en cas de carence d'enchères

Les frais de poursuites et de vente étant payables en sus du prix d'adjudication.

Les enchères ne peuvent être portées que par un avocat inscrit auprès du Barreau de Tarascon, muni d'un chèque de banque à l'ordre de la CARPA, ou d'une caution bancaire irrévocable d'un montant minimum de 11 700 €.

En conséquence, les biens et droits immobiliers sus désignés seront exposés à la vente en un LOT UNIQUE, à l'audience des ventes du Tribunal de Grande Instance de Tarascon Salle A, Quartier Kilmaine, 28 allée du Général Jennings de Kilmaine, le LUNDI 10 SEPTEMBRE 2018 à 9 heures, sur la mise à prix sus indiquée ;

La visite de l'immeuble, aux acquéreurs éventuels aura lieu le **LUNDI 03 SEPTEMBRE 2018 de 10 heures à 11 heures :**

Le cahier des charges et conditions de vente, dressé par Me Bruno BOUCHOUCHA, avocat, a été déposé le 10 juillet 2018 au secrétariat greffe du Juge de l'exécution, où tout prétendant peut le consulter.

TARASCON LE 10 juillet 2018

Signé Me Bruno BOUCHOUCHA Avocat.
Pour plus amples renseignements, s'adresser à la SCP BILLY SIG N ORET BOUCHOUCHA, Avocats associés à TARASCON, 6 rue Edouard Millaud, poursuivant la vente, dépositaire d'une copie du cahier des conditions de vente. (TEL : 04.90.91.11.59 - 04.90.91.12.01 bouchoucha@wanadoo.fr).
3820018

Pour consulter chaque semaine les

annonces légales, et appels d'offres

n'hésitez pas !

Abonnez-vous 65 euros annuel

sur notre site www.pa84.fr

Paiement en ligne sécurisé

Villa Juliette
 27 Bd Denis Soulier
 84000 AVIGNON



04.84.51.00.00
 contact@pyxis-avocats.fr
 www.pyxis-avocats.fr

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

LE JEUDI 20 SEPTEMBRE 2018 à 14 H à l'audience du Tribunal de Grande Instance d'Avignon au Palais de Justice de ladite Ville, 2 boulevard Limbert à 84000 AVIGNON, il sera procédé à la vente aux enchères publiques, au plus offrant et dernier enchérisseur de l'immeuble dont la désignation suit :

Sur la Commune d'Avignon (84) : A l'angle du Bd Jules Ferry et de l'Avenue Monclar N°38 avenue Monclar

Dans un immeuble soumis au régime de la copropriété dénommé « l'Etoile », cadastré Section IY, N°181 d'une contenance de 13a et 30 ca, consistant en :

- **Lot 22** : au rez-de-chaussée **un box garage** portant le numéro 22 du plan des garages et les 80/32070èmes de la propriété du sol et des parties communes générales
- **Lot 70** : au rez-de-chaussée cage B, **un local commercial en façade sur l'avenue Monclar** avec sanitaires et les 562/32070èmes de la propriété du sol et des parties communes

Mise à prix : DIX MILLE EUROS 10 000 € (outre les charges)

Les enchères ne peuvent être reçues qu'avec le concours d'un Avocat inscrit au Barreau d'Avignon

Occupation : les locaux sont vides de toute occupation

Les biens sont vendus à la requête du SYNDICAT DES COPROPRIÉTAIRES DE LA COPROPRIÉTÉ « LA RÉSIDENCE DE L'ÉTOILE » dont le siège social est sis 38 Avenue Monclar, 84000 AVIGNON, représenté par son syndic en exercice, la SAS FONCIA FABRE GIBERT, agissant poursuites et diligences de son représentant légal domicilié en cette qualité audit siège ayant pour avocat Me Véronique MARCEL, avocat au barreau d'AVIGNON.

Le cahier des conditions de vente a été déposé au Greffe le 5 septembre 2017 où tout prétendant peut en prendre connaissance, ainsi qu'au Cabinet de l'avocat poursuivant. Les frais faits pour parvenir à la vente et ceux d'adjudication sont payables en sus du prix par l'adjudicataire dans les délais prévus au cahier des conditions de vente. Tout enchérisseur devra consigner, préalablement à toute enchère, entre les mains de son Avocat une somme représentant 10% du montant de la mise à prix, par chèque de banque.

VISITE : LE LUNDI 10 SEPTEMBRE 2018 de 11 à 12 HEURES SUR PLACE Effectuée par la SCP Philippe TARBOURIECH et Yannick SIBUT-BOURDE, Huissier de Justice à AVIGNON, 4 rue Jean Althen 84 000 AVIGNON.

L'ADJUDICATION aura lieu le JEUDI 20 SEPTEMBRE 2018 à 14 HEURES au Palais de Justice d'Avignon 2 Boulevard Limbert

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS S'ADRESSER A

- Maître Véronique MARCEL, Membre de la SELARL PYXIS AVOCATS, Avocat poursuivant la vente, Villa Juliette, 27 Bd Denis Soulier, 84000 AVIGNON, Tél : 04.84.51.00.00
- ou au Greffe du Juge de l'Exécution près le Tribunal de Grande Instance d'Avignon où le cahier des conditions de vente a été déposé.

Fait et rédigé à AVIGNON le 7 juin 2018

Villa Juliette
 27 Bd Denis Soulier
 84000 AVIGNON



04.84.51.00.00
 contact@pyxis-avocats.fr
 www.pyxis-avocats.fr

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

LE JEUDI 20 SEPTEMBRE 2018 à 14 H à l'audience du Tribunal de Grande Instance d'Avignon au Palais de Justice de ladite Ville, 2 boulevard Limbert à 84000 AVIGNON, il sera procédé à la vente aux enchères publiques, au plus offrant et dernier enchérisseur de l'immeuble dont la désignation suit :

Sur la Commune d'Avignon (84) 38 B, Avenue des Sources, Résidence Square Saint François,

Dans un ensemble immobilier, UN APPARTEMENT sis au 3ème étage, cadastré Section IK, N° 395 pour 00 ha 22 a 10 ca, formant le lot 125 et les 1417/36881ème de la propriété du sol et des parties communes générales,

Mise à prix : QUINZE MILLE EUROS 15.000 € (outre les charges)

Les enchères ne peuvent être reçues qu'avec le concours d'un Avocat inscrit au Barreau d'Avignon

Occupation : les locaux sont occupés.

Les biens sont vendus à la requête du SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES DE LA RESIDENCE « SQUARE SAINT FRANCOIS » 38 Bis Avenue des Sources 84000 AVIGNON, représenté par son syndic en exercice, la SAS FONCIA FABRE GIBERT, immatriculée au RCS d'AVIGNON sous le N° 478 180 243, dont le siège social est 34 boulevard Saint Michel 84000 AVIGNON, agissant poursuites et diligences de son représentant légal domicilié en cette qualité audit siège ayant pour avocat Me Véronique MARCEL, avocat au barreau d'AVIGNON.

Le cahier des conditions de vente a été déposé au Greffe le 4 mai 2017 où tout prétendant peut en prendre connaissance, ainsi qu'au Cabinet de l'avocat poursuivant. Les frais faits pour parvenir à la vente et ceux d'adjudication sont payables en sus du prix par l'adjudicataire dans les délais prévus au cahier des conditions de vente. Tout enchérisseur devra consigner, préalablement à toute enchère, entre les mains de son Avocat une somme représentant 10 % du montant de la mise à prix, par chèque de banque.

VISITE : LE VENDREDI 7 SEPTEMBRE 2018 DE 10 A 11 HEURES SUR PLACE

Effectuée par la SCP Catherine BONNAUD, Huissier de Justice à AVIGNON,
 12 Avenue Eisenhower 84000 AVIGNON.

L'ADJUDICATION aura lieu le JEUDI 20 SEPTEMBRE 2018 à 14 HEURES au Palais de Justice d'Avignon 2 Boulevard Limbert

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS S'ADRESSER A :

- Maître Véronique MARCEL, Membre de la SELARL PYXIS AVOCATS, Avocat poursuivant la vente, Villa Juliette, 27 Bd Denis Soulier, 84000 AVIGNON, Tél : 04.84.51.00.00

- ou au Greffe du Juge de l'Exécution près le Tribunal de Grande Instance d'Avignon où le cahier des conditions de vente a été déposé.

Fait et rédigé à AVIGNON le 7 juin 2018
 Signé : Véronique MARCEL

Tous les papiers se recyclent,
alors trions-les tous.

**C'est simple
et d'intérêt général.**

La presse écrite s'engage pour le recyclage
des papiers avec Ecofolio.



MIRABILIS

EXPOSITION SCÉNOGRAPHIÉE PAR CHRISTIAN LACROIX



AVIGNON
PALAIS
DES PAPES

30/06
2018

13/01
2019



FONDATION
CALVET

AVIGNON
Ville d'exception